

Coopération Djibouti – Communauté Européenne

Rapport Annuel Conjoint

2002

1. Résumé

A l'issue de la période sous revue, Djibouti se retrouve globalement confronté face aux défis habituels; les fondamentaux politiques, économiques et sociaux n'ont en effet pas significativement évolués. Sur le plan de la politique intérieure, les efforts d'ouverture suite aux accords de paix, à la loi sur la décentralisation et à l'instauration du multipartisme intégral ont abouti à l'organisation des élections législatives en janvier 2003. Ces dernières ont vu la confirmation de la majorité présidentielle et l'absence de l'opposition à la nouvelle Assemblée. Ceci notamment en raison du scrutin majoritaire à un tour qui prévoit que le parti arrivé en tête dans chaque district rafle la totalité des sièges. Le processus de décentralisation et les élections régionales sont eux reportés à une date non définie. Les élections présidentielles de 2005 constituent la prochaine étape qui va déterminer la vie politique et économique du pays pour les deux prochaines années. Au niveau extérieur, Djibouti a confirmé son appui à la coalition internationale contre le terrorisme. Le gouvernement a su valoriser sa position géostratégique pour renforcer ses liens avec notamment la France et les Etats-Unis (EUA) et obtenir une augmentation significative de l'aide de ces pays. Sur le plan économique, les IBW restent préoccupées par la gestion des finances publiques, le manque de progrès en matière de réformes structurelles et d'amélioration de la compétitivité du pays. Elles craignent également que la perspective d'aides exceptionnelles ne conduise à un relâchement des efforts entrepris depuis 1996, avec le risque de créer de nouveaux déséquilibres et à moyen terme de devoir inévitablement procéder à des ajustements plus sévères. Les principaux indicateurs sociaux semblent indiquer une dégradation de la situation de pauvreté. Quant au processus de DSRP, il a connu un retard important; le gouvernement espère le finaliser pour la fin du premier semestre 2003. La stratégie envisagée prévoit en principe une augmentation très importante des investissements publics qui serait financée à plus de 90 % par l'aide extérieure soulignant ainsi la forte dépendance du pays à cet égard pour son développement. En matière de coopération, le taux d'engagement du 8^{ème} FED atteint 80 % fin 2002. Un seul projet reste à engager (dans le secteur de l'assainissement); il devrait absorber la majeure partie des reliquats. Par contre les perspectives de mise en œuvre du 9^{ème} FED sont soit significativement retardées par rapport au calendrier estimatif du PIN (secteur eau/assainissement), soit éventuellement remises en question dans les cas de l'appui aux réformes économiques et à la décentralisation.

2. Agenda politique de Djibouti

Le gouvernement a engagé depuis 2001 un processus de formulation d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté qui devrait constituer le cadre de référence pour l'ensemble des politiques économiques et sectorielles. Un document intérimaire (DSRP-I) a été soumis aux IBW en novembre 2001. Le document final est toujours en voie d'achèvement. Malgré les efforts importants du gouvernement, sa préparation a connu un retard important et le calendrier pour sa présentation aux conseils d'administration des IBW a été repoussé à diverses reprises. La consultation formelle de la société civile et des bailleurs dans le cadre du DSRP n'a pas encore eu lieu. Le gouvernement a l'intention de finaliser le processus au cours du deuxième semestre 2003. Les difficultés rencontrées pour la formulation et la mise en œuvre des stratégies sectorielles sont dues à plusieurs facteurs. Notamment: un déficit de ressources humaines qualifiées au sein de l'administration; une faiblesse structurelle des systèmes d'information et de gestion, en particulier de l'information statistique qui rend difficile tant la programmation que le suivi des actions de développement; une efficacité limitée des mécanismes de coordination interministérielle. Le gouvernement estime également ne pas avoir reçu suffisamment d'appui de ses partenaires extérieurs, y inclus l'UE. Une fois l'ensemble des besoins définitivement identifiés au niveau des diverses stratégies sectorielles, le gouvernement devra encore établir les priorités et effectuer les arbitrages nécessaires pour établir un DSRP final qui tienne compte de la capacité effective de mise en œuvre du pays et qui s'intègre dans un cadre macroéconomique cohérent. Au stade actuel du processus, les secteurs confirmés comme prioritaires sont: le développement de la chaîne des transports, l'eau, l'énergie. Un cadrage macroéconomique effectué par le FMI en février 2003 sur la période 2003-2006 et qui tient compte des besoins de

financements connus à ce stade dans le cadre du DSRP prévoit une augmentation importante des investissements publics (qui passeraient de 3.7 à 9.1 % du PIB dès 2003). Cette majoration serait financée essentiellement par l'aide extérieure (à plus de 90%), soulignant la forte dépendance du pays à cet égard pour son développement. Fortuitement, grâce à sa position dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, Djibouti pourra bénéficier d'une augmentation importante de l'aide extérieure (dont une partie importante fongible) de la France et également des Etats-Unis qui ont installé une base militaire en avril 2002. En ce qui concerne la politique d'ajustement et de réformes structurelles, le programme avec le FMI est venu à échéance en janvier 2003. Le gouvernement n'a pas encore défini ses intentions sur le futur de sa relation avec le FMI, ni donc sur d'éventuelles nouvelles orientations de sa politique économique. Il est possible que le gouvernement décide de ne pas reconduire un nouveau programme avec le FMI.

3. Bilan de la situation politique, économique et sociale

3.1 Situation politique

Sur le plan intérieur, l'année 2002 aura été dominée par la perspective des élections législatives qui auront été finalement retardées au 10 janvier 2003 (au lieu de décembre 2002). Elle a été marquée par un nombre limité d'événements, néanmoins significatifs. Du 3 au 10 février s'est tenu, sur l'initiative du président Guelleh et en sa présence, un séminaire de réflexion gouvernementale avec la participation de la société civile. L'objectif déclaré était de dresser un bilan à mi-mandat présidentiel, d'instaurer un cadre de concertation avec les acteurs de la vie économique et sociale, d'écouter le jugement et les suggestions de la « société civile », d'en tirer les leçons /recommandations pour éventuellement recadrer la politique du gouvernement pour la suite du mandat. Les débats du séminaire ont été suivis avec grand intérêt par la population en raison de son caractère inédit et de sa diffusion en direct par les médias (TV, radio). Profitant de la dynamique du séminaire, le président a ensuite entamé une tournée des districts de l'intérieur du pays largement médiatisée. Le gouvernement estime que le séminaire s'inscrit dans les actions visant à renforcer la bonne gouvernance et qu'il a été suivi d'effets sur le terrain. Certains projets auraient pu être initiés (eau dans le milieu rural...) et un cadre institutionnel de suivi des réformes a été initié sous le pilotage du premier ministre. En juin, l'Assemblée nationale a modifié le projet de loi soumis par le gouvernement concernant la décentralisation, élément central de l'accord de paix signé en mai 2001. Le FRUD-armé a vivement critiqué les modifications apportées considérant qu'il s'agissait d'une violation de l'accord. La loi a néanmoins été promulguée en juillet. En septembre, a été mis en place le multipartisme intégral, mettant fin à la limitation du nombre de partis autorisés et permettant ainsi la création de partis d'opposition. Au total huit partis se sont retrouvés en présence et se sont regroupés en deux coalitions de quatre partis: l'Union pour la Majorité Présidentielle (UMP) et l'Union pour l'Alternance Démocratique (UAD). La campagne s'est déroulée dans le calme. Toutefois, l'opposition, avant même les élections, a vivement critiqué le manque de transparence du système électoral et la mise en place de mécanismes de fraudes. Elle a notamment refusé de participer à la Commission Electorale Nationale Indépendante, contestant précisément l'indépendance de cet organe. A noter l'instauration d'un quota de 10 % réservés aux femmes, leur permettant ainsi d'accéder pour la première fois à l'Assemblée nationale. Les élections ont abouti à un résultat paradoxal favorisé par le scrutin majoritaire à un tour: malgré l'instauration du multipartisme, la coalition gouvernementale a conservé la totalité des 65 sièges avec 62 % des votes sur l'ensemble du pays et 55 % à Djibouti-ville. L'opposition a dénoncé ces résultats invoquant des fraudes massives. Elle a introduit un recours en annulation auprès du Conseil Constitutionnel qui a été rejeté. L'UAD a néanmoins indiqué qu'elle poursuivrait son activité dans le calme et la légalité. Quant au gouvernement, malgré sa victoire, il reconnaît devoir tirer les leçons du score réalisé par l'opposition qui est révélateur d'un mécontentement de la population, causé notamment par la détérioration de la situation économique et sociale. On notera enfin que les élections régionales, prévues par la loi de décentralisation, sont reportées sans indication du calendrier. Le processus

de décentralisation est donc de fait gelé, le gouvernement justifiant cette situation par le manque de moyens financiers pour le mettre en œuvre.

Sur le plan des relations extérieures, Djibouti a continué à bénéficier de son appui à la lutte contre le terrorisme. La force de coalition internationale a maintenu sa présence dans le pays et a vu l'installation d'une base militaire américaine.

3.2 Situation économique

L'année a été marquée, comme en 2001, par les difficultés rencontrées à respecter les conditions liées aux programmes des IBW. La 3^{ème} revue de la FRPC n'a été conclue que fin décembre 2002, nécessitant une prolongation de 3 mois du programme dont l'échéance a été repoussée au 17 janvier 2003. La 4^{ème} revue a été abandonnée et au total seulement 60% du montant de la FRPC ont été finalement décaissés. Le Crédit de Consolidation Fiscale de la BM a également dû être prorogé jusqu'au 30 juin 2003, les conditions pour le décaissement de la deuxième tranche n'ayant pas été remplies en 2002. Ces retards ont affecté les opérations avec d'autres bailleurs. L'appui budgétaire du Trésor français pour 2002 n'a pu être décaissé qu'en mars 2003. Au niveau du FED, la convention de financement du PARE III, qui venait à échéance fin 2002, a dû être prolongée à la demande des autorités.

En ce qui concerne la gestion des finances publiques, le FMI a exprimé sa préoccupation sur la réalisation du budget 2002 qui s'est soldé par un déficit intérieur (hors dons) de 2.0 % du PIB par rapport à un objectif de surplus de 0.3 %. Il y a eu un manque à gagner important des recettes mais surtout un dérapage des dépenses publiques en fin d'année. Le non respect rigoureux du plan de trésorerie au cours du dernier trimestre 2002, motivé par le contexte des élections législatives de janvier 2003 a entrainé un déficit budgétaire plus important. Une reprise de l'accumulation des arriérés intérieurs, notamment à l'égard des entreprises publiques et des opérateurs privés, a également été constatée. Globalement toutefois il y a eu une réduction nette des arriérés en raison du rattrapage sur les salaires. La perspective d'une augmentation substantielle de l'aide française et américaine à partir de 2003 a probablement favorisé cette situation.

Quant aux réformes structurelles, les IBW regrettent un manque de progrès par rapport à certains engagements. Notamment en ce qui concerne les réformes: des codes relatifs au commerce, aux investissements, au travail. Les IBW constatent également que les mesures convenues en 2002 pour la mise en œuvre du plan d'apurement des arriérés intérieurs n'ont pas été prises. Le gouvernement met en avant le fait, dans le cadre de sa stratégie de désengagement du secteur public, d'avoir lancé la seconde phase de son programme de privatisation. Dans ce contexte un cabinet d'audit a procédé à l'examen des comptes de l'ONED, EDD et Djibouti Telecom. Il a conclu à la nécessité de : i) redresser les comptes des 3 sociétés sur les années 2000 à 2002, ii) assister les sociétés à élaborer les comptes 2002, iii) auditer les flux financiers entre l'Etat et ces entités, iv) procéder à l'inventaire physique. Ces tâches seront suivies d'une mission de certification des comptes et d'évaluation de la valeur du patrimoine sur base des redressements de l'inventaire physique effectués.

Les IBW restent également préoccupées par la subsistance des obstacles à l'amélioration de la compétitivité du pays. Il s'agit principalement des coûts très élevés des facteurs de production (main d'œuvre, capital, eau, électricité, télécoms) qui constituent un frein aux investissements du secteur privé et à la croissance économique. D'où la nécessité, selon les IBW, de poursuivre les efforts en matière d'ajustement et de réformes structurelles. Le gouvernement de son côté compte beaucoup sur la réalisation du projet du port en eaux profondes de Doraleh pour dynamiser le secteur privé et doper la croissance. Il s'agit d'un investissement majeur à l'échelle du pays (estimé à plus de 400 millions de US\$ soit plus de 2/3 du PIB annuel) dont la première phase, la création d'un nouveau terminal pétrolier, est annoncée pour 2003.

Au niveau de l'évolution des principaux indicateurs économiques :

Indicateurs	2000	2001	2002	Est. 2003
Croissance du PIB	1.9	1.6	2.6	3.5
Inflation	2.4	1.8	0.6	2.0
Déficit public intérieur –hors dons (% PIB)	-1.6	-0.3	-2.0	-3.7
Dépenses d'investissement (% PIB)	2.7	2.5	3.7	9.1
Financement extérieur du PIP (% PIB)	2.1	1.8	3.2	8.2
Dépenses secteur éducation (*)	2.7	4.9	5.7	-
	2000	2001	2002	Est. 2003
Dépenses secteur santé (*)	1.5	1.3	1.3	-
Balance commerciale (% PIB)	-35.2	-31.2	-33.9	-40.4
Balance globale (% PIB)	-3.3	2.9	9.3	3.0
Dette extérieure (% PIB)	66.9	62.2	66.8	70.2
Stocks des arriérés extérieurs (en millions US\$)	7.7	9.3	0.0	0.0
Ratio du service de la dette (% exportations)	7.3	7.3	7.4	7.7

Sources: FMI-février 2003et Ministère des Finances (*)

3.3 Situation sociale

Djibouti se situe en 2002 au 149^{ème} rang sur 174 en ce qui concerne l'indicateur composite de la pauvreté. Les principaux indicateurs sociaux se caractérisent par les aspects ci-après sur base des résultats préliminaires de l'enquête menée auprès des ménages en 2002 (EDAM 2). Ils semblent indiquer une dégradation de la situation de pauvreté, particulièrement au niveau de l'accès aux soins de santé et services sociaux de base, du taux de chômage notamment des jeunes (près de 80% dans la tranche de 20 à 24 ans). On constate également une accentuation des écarts entre les groupes socio-économiques ou les régions. La pauvreté résulte d'une série de facteurs qui n'ont pas fondamentalement varié en 2002. Un potentiel de ressources naturelles très limité, notamment au niveau agricole. Une croissance basée essentiellement sur le développement du port et des activités de services qui y sont liées avec des effets d'entraînement sur le reste de l'économie qui sont réduits. Une base productive limitée par la faiblesse de la compétitivité, des débouchés intérieurs et de la valorisation du capital humain. Une part très insuffisante du budget national affectée aux dépenses en capital et aux secteurs sociaux. Un poids trop élevé d'un secteur public peu performant, pesant sur le développement du secteur privé et dont l'action est affectée par les problèmes liés à la gouvernance.

Tableau des principaux indicateurs sociaux (ODM), Djibouti:

Type	Indicateurs	1990	1996	1999	2000	2002
Impact	1. Proportion de la population disposant de moins d'un USD par jour	..	45 (1)	74 (2)
	2. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	22,9 (3)	18,2 (3)	..	18 (3)	26 (2)
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰)	165 (4)	175,1 (5)	..	178,5 (5)	146 (6)
Résultats	4. Taux net de scolarisation dans le primaire	31,6 (7)	32,2 (7)	30,6 (7)	..	32 (8)
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire	87,3 (7)	79 (7)	76,7 (7)
	6. Pourcentage de filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire	70,4 (7)	73,2 (7)	70,3 (7)
	7. Proportion d'accouchements par du personnel de santé qualifié	..	56 (9)
		1990	1996	1999	2000	2002
	8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole	85 (5)	41 (7)	..	21 (5)	..
	9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	2,9 (10)	..
	10. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable:					
	Zone urbaine	..	86 (1)
	Zone rurale	..	42 (1)

Sources:

(1) Enquête EDAM-96 (DINAS)

(2) EDAM II – 2002

(3) WHO, UNSD Database, 2003

(4) Ministère de la Santé, 1990

(5) UNICEF, UNSD Database, 2003

(6) Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2002

(7) World Development Indicators, World Bank, 2002

(8) UNESCO, UNSD Database, 2003

(9) Ministère de la Santé, 1996

(10) ONUSIDA, 2000

Il n'est pas possible de mettre en relation l'évolution de ces indicateurs avec les activités menées dans les secteurs de concentration, la CE n'ayant pas été directement active dans les secteurs sociaux. A noter toutefois que les dépenses de santé/éducation, financées par les programmes communautaires d'appui à l'ajustement structurel, ne semblent pas avoir eu d'impact significatif sur l'évolution de ces indicateurs. Il convient d'une façon générale de souligner également la difficulté d'interpréter les chiffres vu le manque de fiabilité des statistiques en particulier en ce qui concerne le niveau de la population en l'absence d'un nouveau recensement.

4. Examen de la coopération passée et en cours

4.1. Secteurs de concentration (et soutien aux politiques macro-économiques)

Allocations des PIN et secteurs de concentration:

N° du FED	Période	Allocation PIN (MEUR)	Secteurs de concentration
6 ^{ème} FED	1986- à présent	Initial: 7 Augmentation: 9 Total: 16,0	Développement rural et développement urbain
7 ^{ème} FED	1991- à présent	Total: 19,9	Développement urbain (50%), développement rural (15%), développement des ressources humaines (25%)
8 ^{ème} FED	1997- à présent	Initial: 22 Augmentation: 4,7 Total: 26,7	Transports (60%), amélioration des conditions de vie (40%)
9 ^{ème} FED	2002-2007	Enveloppe A: 29 Enveloppe B: 5,8 Total: 34,8	Eau/assainissement (45%), appui macro-économique (44%)

En l'absence de cadre d'intervention et d'indicateurs précis, il n'est pas possible de mesurer les résultats par rapport à des objectifs et engagements bien définis en matière de politique sectorielle. Ceci est valable pour la majeure partie des secteurs de concentration et projets des FEDs précédents. Une appréciation objective des résultats est donc difficile.

4.1.1. Secteur de concentration 1:

➤ *Développement urbain/rural*

● *Développement urbain:*

1) Résultats

La CE a été active dans ce secteur depuis le début de ses relations avec le pays. Avec un taux d'urbanisme galopant et plus de 3/4 de la population vivant dans la capitale, une concentration des aides sur la ville de Djibouti a comme effet de toucher une large partie de la population. Le premier programme de développement urbain de la ville de Djibouti (4,6 MEUR sous le 6^{ème} FED) et le deuxième programme pour cette ville (10,5 MEUR engagés au titre du 7^{ème} FED) sont des exemples importants de réalisations dans ce domaine. Des résultats satisfaisants ont été enregistrés, permettant de répondre à des besoins réels, avec une situation sanitaire qui s'est fortement améliorée dans les quartiers 1,2,3,5 et 6. Toutefois, la mise en œuvre des projets d'assainissement urbain a été fortement ralentie par l'insuffisance de la préparation technique et surtout foncière des travaux. On peut également s'interroger sur l'absence de prise en considération de la non-participation de la population, d'où le manque d'appropriation de l'ouvrage par les bénéficiaires et usagers. Une mission de monitoring du DPDU, financée par la CE, a eu lieu en mars 2002. Elle a mis en lumière une série d'aspects qui mettent en question la durabilité des investissements, notamment: un encadrement institutionnel du secteur très faible, une absence de politique sectorielle claire, la faible capacité technique et de gestion de la direction de l'assainissement qui manque de moyens humains et financiers pour assurer ses responsabilités, un manque d'implication directe de la population dans l'entretien et le développement des infrastructures. La mission recommande la réalisation rapide de l'étude sur le « plan stratégique de l'assainissement de la ville de Djibouti » sur financement de la BAD, qui

devrait débuter courant mars 2003, le contrat ayant été signé avec le cabinet français BRL. L'actualisation de la politique sectorielle est également un préalable à toute opération dans ce domaine dans le cadre du 9^{ème} FED.

b) Progrès réalisés dans les activités

Le principal projet en cours en 2002 couvre les domaines d'assainissement urbain des quartiers 1,2 et 4 et le drainage des eaux pluviales des quartiers 1 à 6. Sa mise en œuvre a été compliquée suite à des obstacles de nature technique et administrative. L'administration s'est vue contrainte de suspendre les travaux, mettant à disposition les fonds non engagés pour rectifier une défaillance dans la conception des travaux des Quartiers 1-6 dans le cadre du Deuxième Programme de Développement Urbain (DPDU). Les travaux de drainage des eaux pluviales des quartiers 1 à 6, commencés en décembre 2000 ont été poursuivis globalement de façon satisfaisante et se sont achevés, comme prévu, en juillet 2002.

Un seul projet reste à ce stade retenu pour financement sur le solde disponible du PIN 8^{ème} FED (7,05 MEUR) à savoir celui de l'assainissement urbain (réhabilitation du Quartier 4). L'actualisation de l'étude de faisabilité a été lancée en septembre 2001 et un rapport provisoire remis par le consultant en mai 2002, soit avec un retard de 2 mois. Les termes de référence pour la poursuite des travaux (rédaction de la proposition de financement, préparation du dossier d'appel d'offres, assistance technique à l'évaluation des offres) ont été finalisés par l'administration locale, en accord avec le consultant, permettant d'envisager un passage devant le Comité FED en juin 2004. Les retards accumulés sur ce projet s'expliquent principalement par les difficultés relatives à la capacité opérationnelle de la direction de l'assainissement.

c) Degré d'intégration des questions transversales

Après les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du deuxième PDUD, on doit s'interroger, comme déjà mentionné, sur l'absence de prise en considération de la non-participation totale de la population, ainsi que d'une analyse institutionnelle plus poussée, qui aurait permis de mieux délimiter les risques, définir des hypothèses et des conditions préalables. L'accumulation des déchets solides et l'ensablement menacent aujourd'hui la bonne marche du système. Des efforts visant à l'amélioration du fonctionnement des services d'entretien et de nettoyage de l'Etat, et à l'appropriation des ouvrages par les bénéficiaires doivent être encouragés, en vue d'une pérennisation du projet.

● *Hydraulique rurale*

a) Résultats

Dans la perspective du 9^{ème} FED, la principale leçon à tirer des expériences est la nécessité d'assurer la durabilité des ouvrages construits. La gestion participative qui associe étroitement la population à la réalisation des points d'eau est également un élément essentiel de la stratégie à adopter. Par ailleurs, on constate que l'inexistence d'une approche globale pour le secteur et chacun des sous-secteurs et le manque d'efficacité des institutions et administrations techniques concernées limitent l'impact et la durabilité des appuis extérieurs. Les limites d'une assistance technique de substitution se sont manifestées clairement en l'absence de réformes de fond du secteur ainsi que l'importance des facteurs externes, notamment la guerre civile.

b) Progrès réalisés dans les activités

Un important effort de développement de l'hydraulique rurale a été accompli entre 1988-1993 grâce au soutien de la CE qui avait financé, sur le 6^{ème} FED, un large programme, à trois volets: (i) rénovation de l'atelier de sondage du génie rural; (ii) remise en état et maintenance des stations de pompage; (iii) création ou restauration de 61 points d'eau. Les deux premiers volets ont été réalisés. Le troisième a dû être interrompu une première fois en 1993 du fait du conflit armé. Après avoir été réactivé en 1998, il a été définitivement abandonné en 2000 suite, avant

tout, à l'insécurité régnante dans ces régions du Nord. Des difficultés avec l'entrepreneur en charge des travaux ont également été rencontrées.

D'une façon générale, la quasi-totalité des progrès effectués dans ce secteur n'a pas été pérennisée au-delà de la période de réalisation des projets.

c) Degré d'intégration des questions transversales

L'implication des bénéficiaires n'a pas été suffisamment prise en considération, la population utilisatrice de l'eau devant aussi prendre sa part de responsabilité et assurer la gestion quotidienne des points d'eau. Une importante sensibilisation ainsi qu'un accompagnement pour l'organisation des populations est indispensable, aspect non envisagé dans le présent projet. Si le changement est lent, et cette pratique encore peu répandue à Djibouti, elle devra, encore une fois, désormais être prise en compte dans chaque nouveau projet.

4.1.2. Secteur de concentration 2:

➤ *Infrastructures de transport*

a) Résultats

Les projets dans ce secteur sont en phase de démarrage des travaux ou de préparation. Une évaluation des résultats est donc prématurée.

b) Progrès réalisés dans les activités

La revue à mi-parcours du 8ème FED a eu pour conséquence l'abandon du projet de réhabilitation du chemin de fer Djibouti-Ethiopie et l'abandon de l'étude pour la réhabilitation de la route nationale 1, les raisons principales étant que ces deux projets ont été pris en charge sur les ressources du Programme Indicatif Régional. Par contre, il a été décidé de financer sur le solde du PIN 8ème FED les rocades à l'intérieur de Djibouti-Ville, qui forment la partie urbaine de la route régionale vers l'Ethiopie. La proposition de financement (11,6 MEUR) a été approuvée par le Comité FED de juin 2002 et la convention de financement signée à Djibouti fin septembre. L'appel d'offre pour les travaux a été publié le 16 décembre au Journal Officiel, et l'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 mars 2003. Les travaux devraient débuter à la fin du premier semestre 2003.

Un projet régional pour la réhabilitation de la route Djibouti ville jusqu' à la frontière avec l'Ethiopie (32 MEUR) est en phase préparatoire. L'étude de faisabilité est en cours de finalisation après avoir connu un retard conséquent suite au changement du tracé de la route et aux difficultés rencontrées avec le consultant. La proposition de financement devrait être soumise au Comité FED au second semestre 2003.

c) Degré d'intégration des questions transversales

Les chantiers de travaux publics, particulièrement ceux de la construction routière qui font appel à l'utilisation de bitume et d'engins fortement consommateurs d'hydrocarbures et d'huiles, ont toujours un effet destructeur ou pollueur sur l'environnement naturel. L'organisation des chantiers prévus veillera particulièrement à ce que ces effets négatifs soient limités autant que possible par un certain nombre de mesures compensatoires, prises par le bureau de surveillance des travaux.

Le projet des rocades urbaines, une fois réalisé, aura des effets particulièrement positifs sur la population de Djibouti dans la mesure où il aura diminué les nuisances générées par une intense circulation en zone urbaine. Le projet a en effet pour objet de maintenir le trafic lourd sur des

axes périurbains (route de Venise, route de Balbala) et éloigné des zones fortement urbanisées. Il a aussi pour objet d'améliorer les conditions de circulation en zone urbaine (avenue Nelson Mandela) de façon à ce qu'un écoulement fluide du trafic limite au minimum les nuisances sonores et la pollution des carburations.

A noter, d'autre part, qu'un appui institutionnel au maître d'œuvre concerné – direction des travaux publics, ministère des transports et de l'équipement – est envisagé dans le cadre des deux projets en cours, apportant une assistance technique à leur bonne mise en œuvre et suivi.

4.1.3. Appui aux politiques macro-économiques:

a) Résultats

Confronté dès 1995 à une grave détérioration de la situation économique résultant en partie de la guerre civile, Djibouti a élaboré un programme d'ajustement soutenu par le FMI en 1996. Suite aux résultats encourageants enregistrés sur le plan macro-économique, le pays a bénéficié d'une Facilité pour la Réduction de la pauvreté et pour la Croissance pour 1999-2002. Ces programmes ont été appuyés par la CE, à travers un PAAS I 1996-1997 (7^{ème} FED), un PAAS II 1998-1999 (7^{ème} et 8^{ème} FED) et un PARE III 2000-2002 (8^{ème} FED).

L'aide budgétaire de la CE, en contribuant à réduire le déficit budgétaire de l'Etat, a permis de soutenir les dépenses dans les secteurs sociaux, surtout les secteurs de santé et d'éducation. Cette aide a également permis, grâce au financement des primes de démobilisation, à réduire la masse salariale grevant le budget et ainsi contribuer à la consolidation de la paix. Toutefois, le non-respect des engagements liés aux contributions ont souvent provoqué des retards dans la mise en œuvre des programmes. La CE a aussi été appelée à accepter plusieurs dérogations des engagements établis, pour la plupart liées aux transferts prévus pour la démobilisation.

b) Progrès réalisés dans les activités

Fin 2002, un montant total de 23,8 MEUR avait été engagé dans ce domaine: 7,1 MEUR sous le 7^{ème} FED et 16,7 MEUR sous le 8^{ème} FED. Les montants décaissés s'élèvent à 17,3 MEUR. La convention de financement du PARE III (10 MEUR) a été signée en septembre 2001 et venait initialement à échéance le 31 décembre 2002. Une première prolongation jusqu'au 31 mars 2003 a été accordée à la requête des autorités, compte tenu des difficultés rencontrées pour achever le projet. Une seconde demande a été introduite fin décembre 2002 pour étendre la prolongation à fin décembre 2003. Cette demande a été approuvée fin mars 2003.

La gestion de ce programme a été affectée par le départ anticipé de l'assistance technique auprès du ministère des finances fin novembre 2001 et le temps nécessaire à son remplacement. Une nouvelle assistance est en place depuis juillet 2002 et contribue à en faciliter l'achèvement. En accord avec les autorités djiboutiennes, une situation précise a été établie des étapes encore à compléter par les diverses administrations concernées pour achever le projet.

D'ici fin décembre 2003, il reste à décaisser:

- la tranche flottante (1,6 MEUR), liée à la continuation du programme de démobilisation; un protocole d'accord a été établi et signé en juin 2002 sur base des résultats et des recommandations de l'évaluation des programmes précédents qui a été réalisée au premier trimestre 2002. Ce protocole prévoit la réalisation d'actions préalables au décaissement, notamment: une mise à jour de la situation de la démobilisation, la régularisation de primes indûment versées, le quitus du comité de suivi, la remise d'un plan d'action pour la continuation de la démobilisation, l'organisation d'un mécanisme de pilotage pour la suite du programme. Le décaissement effectif de cette tranche dans les nouveaux délais impartis nécessitera donc de la

part des autorités un suivi attentif permettant de réaliser les diverses conditions contractuelles en temps voulu.

- la tranche variable (4 MEUR) soumise à la réalisation de conditions préalables définies par la convention de financement et le protocole d'accord signés en septembre 2001. Le retard dans la conclusion de la troisième revue du programme soutenu par le FMI a, à nouveau, affecté la suite de ce projet. En effet, 2 MEUR de la tranche variable dépend du respect de la condition macro-économique (conclusion satisfaisante des revues). Quant au solde, il dépend de la réalisation d'indicateurs de performance: 1 MEUR pour les secteurs sociaux (santé, éducation), 1 MEUR pour la gestion des dépenses publiques. Une revue conjointe de la tranche variable a eu lieu fin mars 2003. Le montant effectif à décaisser dépendra des conclusions finales de cette revue.

c) Degré d'intégration des questions transversales

Le programme comporte une composante d'appui institutionnel en vue de renforcer les capacités de l'administration en matière de gestion des finances publiques. Cette composante n'a pas encore été entièrement utilisée dans l'attente de besoins encore à identifier par les autorités.

4.2. Projets et programmes hors concentration

S'appuyant sur les articles 72 et 73 du chapitre 6 de l'Accord de Cotonou, le gouvernement de Djibouti a sollicité, en novembre 2001, une aide exceptionnelle auprès de la CE, s'inscrivant dans le cadre des efforts entrepris pour la reconstruction et la réhabilitation des zones touchées par le conflit. Plus spécifiquement, le programme de réinstallation des populations déplacées, d'un montant 1,99 MEUR (hors PIN 8^{ème} FED), vise à la construction et la réhabilitation de plus de 300 logements dans les zones les plus affectées par le conflit, en fournissant aux bénéficiaires des matériaux de construction, s'appuyant sur une dynamique d'entraide et d'auto-construction. Un contrat de subvention avec le PNUD, en charge de l'exécution du projet, a été signé en mars 2003. Il devrait permettre un démarrage des travaux, en principe, au premier semestre 2003.

D'autre part 0,6 MEUR sont réservés, au titre du PIN 9^{ème} FED, à l'appui au processus de décentralisation, s'inscrivant dans l'optique globale de consolidation démocratique, suite à la signature des accords de paix. Les principaux objectifs, définis dans la document de stratégie, visent notamment à un appui à la mise en œuvre de nouvelles institutions locales dans les districts et à la maîtrise des dépenses publiques liées au processus de décentralisation.

Les développements politiques récents risquent cependant d'avoir des répercussions négatives sur la mise en œuvre des actions envisagées; s'il se confirme que les élections régionales ne sont pas organisées et que le processus de décentralisation reste bloqué, la composante appui au processus de paix ne pourra effectivement être mise en place.

4.3. Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE)

L'appui institutionnel aux acteurs non étatiques correspond à 1% de l'enveloppe globale du PIN 9^{ème} FED, soit 300.000 Euros. Un appui aux organisations communautaires actives dans les domaines de l'eau/assainissement est proposé par la CE, par souci de cohérence avec le secteur de concentration. Des discussions sont cependant encore nécessaires avec le gouvernement et les représentants du secteur associatif, permettant de définir une méthodologie d'intervention. Il est en effet difficile d'identifier des interlocuteurs valables et suffisamment représentatifs de l'ensemble de la société civile pour la mise en œuvre de cette stratégie. Cet exercice est rendu

d'autant plus difficile par le manque d'expérience de la CE dans ce secteur, n'ayant encore jamais apporté, à Djibouti, son appui aux initiatives émanant des acteurs non étatiques.

La société civile à Djibouti reste effectivement très hétérogène; une multiplicité d'acteurs y coexistent, ayant un degré de fiabilité très variable et des objectifs différents. L'impact de ces intervenants est encore assez limité sur le terrain, s'expliquant par les nombreux handicaps juridiques, structurels, humains et financiers auxquels ils se voient confrontés.

4.4. Autres instruments

4.4.1. Banque Européenne d'Investissement:

La BEI a apporté 7 MEUR en engagements pendant les trois derniers FED, dont seulement 3,6 MEUR ont été décaissés. De ce total, 3,8 MEUR ont été engagés dans le secteur de l'électricité et 2,8 MEUR dans le secteur des télécommunications. La BEI a suspendu son programme de prêts à cause d'un montant important d'arriérés accumulés sur ses prêts précédents. Ces arriérés, qui s'élevaient à 2,2 MEUR, ont été payés en décembre 2002, afin de permettre la conclusion de la 3^{ème} revue de la FRPC.

A présent la voie est en principe à nouveau ouverte pour qu'une mission d'identification de nouveaux projets puisse être effectuée dans le courant de 2003. Djibouti pourra aussi bénéficier des autres instruments développés pour promouvoir les initiatives privées tels que la facilité d'investissement gérée par la BEI, ProInvest et le Centre de Développement de l'Entreprise.

4.4.2. Coopération régionale:

Actuellement, les aides régionales dont peut bénéficier Djibouti sont concentrées dans le secteur des infrastructures de transport avec deux projets en préparation – la mise en concession et la réhabilitation du chemin de fer Djibouti-Ethiopie, qui relie Addis-Abeba au port de Djibouti, et la construction d'un corridor routier entre l'Ethiopie et Djibouti. Pour ce dernier, le PIR couvrirait la partie des travaux à financer sur le territoire djiboutien (72 km - 32 MEUR). En ce qui concerne le chemin de fer, un appel d'offres pour la mise en concession a été lancé en 2001 et a été attribué fin 2002. Une étude de faisabilité pour la réhabilitation d'une partie du réseau (en territoire éthiopien) sera également finalisée dans le courant 2003. Une partie des travaux recommandés sera financée par le PIR à concurrence de 35 MEUR. En outre, Djibouti bénéficie indirectement des projets régionaux financés à travers l'IGAD, tels que les programmes Remote Sensing, Hycos ou Household Energy.

4.4.3. Les lignes budgétaires:

Djibouti n'a que très peu bénéficié de l'appui provenant des différentes lignes budgétaires. Des efforts sont menés afin d'explorer les possibilités de ces sources, particulièrement pour les lignes cofinancement ONG et actions dans le domaine du VIH/SIDA. Leur utilisation demeure cependant toujours difficile, étant handicapée par l'absence d'ONGs européennes à Djibouti, et la faiblesse des associations locales, n'ayant pas les capacités de gestion et de mise en œuvre sur le terrain.

5. Perspectives de programmation pour les années suivantes

L'élaboration du Document de Stratégie de Coopération a débuté en avril 2001. Il a été approuvé par le Comité FED en juillet 2002 et le PIN signé en septembre 2002. Une lettre a été envoyée à l'ordonnateur national le 15 octobre 2002, proposant un schéma de travail pour la préparation de la mise en œuvre du 9^{ème} FED.

En vue de faciliter les opérations dans le secteur de concentration, à l'initiative de la Commission, un séminaire sur l'approche stratégique de l'UE pour un développement durable des ressources en eau a été organisé début juin 2002 à Djibouti. Il a permis de sensibiliser l'ensemble des parties concernées dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à Djibouti, y compris les principaux bailleurs, aux méthodes de la CE pour concevoir et préparer des projets dans ce secteur, et ce dans le cadre des orientations définies par le PIN. L'étape suivante du processus consistera à lancer l'étude de reformulation et actualisation de la politique sectorielle. Il a été convenu, au 4^{ème} trimestre 2002, que les ministères concernés soumettraient à la Commission, via l'ordonnateur national, une proposition de termes de référence pour le consultant qui sera chargé d'assister le gouvernement dans cet exercice. Des contacts étroits ont également été pris avec les autres bailleurs potentiellement intéressés dans ce secteur (notamment la France, et la Banque Mondiale) afin de coordonner les actions respectives. En particulier, les termes de références finaux de reformulation de la stratégie devront intégrer les recommandations exprimées par les autres bailleurs concernés. Fin mars 2003, la Commission n'a toujours pas reçu de la part des autorités le projet de termes de références en question. Le retard pris risque de mettre en cause le bon déroulement de la mise en œuvre du secteur de concentration.

En ce qui concerne l'appui aux réformes économiques, l'assistance technique, en place depuis juillet 2002, pourra contribuer à la préparation d'un nouveau programme d'appui macro-économique une fois le PARE III achevé. Toutefois, l'approbation d'un nouveau programme d'appui budgétaire reste de fait dépendant de la poursuite d'une relation entre Djibouti et le FMI. Djibouti n'est plus sous programme avec le FMI depuis janvier 2003 et à fin mars 2003, le gouvernement n'a pas encore défini de façon définitive ses intentions quant à la conclusion d'un nouveau programme. Si cette situation devait persister, ce volet du PIN devrait être reconsidéré.

Pour ce qui est de la composante société civile, des discussions sont encore nécessaires avec le gouvernement et les représentants du secteur associatif, permettant de définir une méthodologie d'intervention. Un appui aux organisations communautaires actives dans les domaines de l'eau/assainissement est proposé par la CE, par souci de cohérence avec le secteur de concentration. Cet aspect devra également être examiné dans le cadre de la reformulation de la stratégie sectorielle et dépend donc du calendrier de la réalisation de cette étude pour laquelle les termes de référence sont toujours attendus.

Enfin pour l'appui à la décentralisation, il a été jugé préférable d'attendre la réalisation des élections régionales et la mise en place effective des conseils régionaux pour étudier plus en détail les possibilités d'intervention dans ces domaines. Toutefois, il semblerait que les élections régionales qui auraient dû être organisées avant juillet 2003, en vertu de la loi de décentralisation promulguée en 2002, soient reportées à une date non définie, bloquant de ce fait le processus de décentralisation. Dans ces conditions, l'appui prévu dans ce secteur semble également compromis et nécessitera probablement une réorientation à convenir avec les autorités.

En conclusion, les perspectives de programmation du 9^{ème} FED sont soit significativement retardées par rapport au calendrier estimatif figurant dans le PIN soit éventuellement remises en question dans le cas de l'appui aux réformes économiques et à la décentralisation. En ce qui concerne les FEDs précédents, un seul projet majeur reste à engager (Quartier 4-secteur assainissement); il devrait en principe consommer la plus grande partie des reliquat (8.2M€). Il conviendra également de trouver une affectation au montant dégagé (4.3M€) à l'issue du processus de clotûre (cf. point 6.1).

6. Revue opérationnelle 2003 – thèmes spécifiques

6.1. Accélération de l'utilisation des reliquats des anciens FEDs

Conformément aux instructions du Siège, une proposition de clôture de projets a été envoyée à l'Ordonnateur National en novembre 2002. La synthèse présente un RAC ou Reste à Contracter de 1.654.584 Euros, un RAP (Reste à Payer) de 2.658.609 Euros, et un reste à liquider ou RAL de 4.311.193 Euros, pour 23 projets susceptibles d'être clôturés sur les 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} FED. Cinq de ces projets (3 inscrits au 6^{ème} FED, et 2 sur le 7^{ème} FED) ne peuvent cependant être clôturés sans mesures préalables, en vue de régulariser leur situation comptable et financière. Les différentes actions à entreprendre ont été détaillées aux services de l'ON et mises en perspective dans des tableaux récapitulatifs. L'ON a marqué, fin décembre 2002, son accord sur la liste transmise, demandant cependant un délai supplémentaire pour 3 projets toujours en suspend, en vue de reconstituer les pièces justificatives nécessaires. A noter, d'autre part, que deux projets ne peuvent encore être clôturés, attendant les documents financiers nécessaires (voir annexe F1), réduisant à 18, les projets prêts à clôturer sans actions préalables.

Cette liste a été transmise au Siège à la mi-mars 2003, pour un RAL de 3.235.558 Euros.

La demande de clôture des 5 projets, nécessitant encore des actions préalables, sera envoyée au Siège une fois les questions en suspend réglées, pour un RAL de 991.696 Euros.

6.2. Définition d'indicateurs et d'objectifs en vue de mesurer les résultats obtenus dans les secteurs de concentration

A ce stade, il est prématuré de revoir les indicateurs définis dans le Document de Stratégie.

En ce qui concerne le secteur de concentration (eau/assainissement), les termes de références de l'étude visant à actualiser/reformuler la politique sectorielle tiendront compte de la nécessité d'affiner les indicateurs pour les rendre conformes au système SMART.

Quant au volet appui aux réformes économiques, une démarche similaire sera effectuée par l'assistance technique une fois achevé le programme en cours. L'expérience du PARE III démontre l'importance de s'assurer que les indicateurs retenus soient effectivement compris et acceptés par les autorités, correspondent à des objectifs réalistes et aient un lien direct avec les secteurs d'intervention du FED. Enfin, il sera également essentiel de tenir compte des résultats du DSRP dont le processus est en cours de finalisation et en particulier des stratégies sectorielles concernant les secteurs relatifs au PIN.

6.3 Dialogue dans le pays entre l'ON et les acteurs non étatiques

L'ordonnateur national et le conseiller résident se rencontrent de façon régulière ou sur une base ad hoc en fonction des nécessités, ce à la demande de l'une ou l'autre des parties. L'ordonnateur rencontre également systématiquement le chef de délégation lors de ses missions à Djibouti. Sont également organisées des réunions périodiques (au moins une fois par mois) entre la CE et le directeur du financement extérieur pour passer en revue l'état d'avancement des dossiers et décider des actions à prendre. Pour l'instant, il n'y a pas de dialogue global et organisé entre l'ordonnateur national et l'ensemble des partenaires de la coopération (société civile, Etats membres, agences multilatérales). Les contacts avec ces derniers sont de nature bilatérale.

Le système actuel a le mérite d'être souple et de pouvoir traiter de façon ad hoc les aspects techniques des projets. Il a le défaut de ne pas traiter de façon plus globale et politique l'évolution de la stratégie de développement du pays et de sa mise en œuvre effective avec l'ensemble des partenaires de Djibouti. Les principaux bailleurs (bilatéraux et multilatéraux) seraient favorables à l'instauration d'un mécanisme de dialogue élargi et régulier. Des initiatives récentes sont en cours pour établir de tels mécanismes, notamment dans le secteur de l'eau.

7. Conclusions

Ces conclusions, élaborées lors de la revue dans le pays qui a eu lieu du 18 au 25 janvier 2004, tiennent compte de l'évolution de la coopération avec Djibouti depuis avril 2003, date de la finalisation du projet de rapport conjoint 2002.

7.1. Evolution récente et perspectives

7.1.1. Mise en œuvre FED

Le taux d'engagement du 8^{ème} FED a atteint 100% au 31.12.2003.

Fin 2002, il ne restait à engager qu'un projet 8^{ème} FED « Réhabilitation du Quartier 4 » (eau et assainissement) estimé à 5M€, qui en principe aurait du être financé sur le solde disponible 8^{ème} FED.

Toutefois, puisque les autorités Djiboutiennes ont décidé que le PIN Djibouti contribue au financement du projet régional de « Réhabilitation de la route Djibouti ville-frontière Ethiopie », le financement de ce projet dépendra de la volonté du Gouvernement de maintenir son caractère prioritaire et des disponibilités de fonds, reliquats ou affectation de l'enveloppe B.

Certains problèmes que la coopération a connu pendant l'année 2002 sont en train d'être résolus ou présentent de bonnes perspectives d'évolution positive.

En particulier :

- renforcement des capacités de l'ON par une Assistance Technique pour la gestion du FED et appui institutionnel aux autres administrations dans le cadre des nouveaux projets ;
- programme d'appui au secteur de concentration 9^{ème} FED « eau et assainissement » en phase de préparation. Dans ce cadre une étude de formulation et réactualisation de la politique sectorielle sera lancée prochainement ;
- Convention de financement du Programme d'appui macroéconomique 8^{ème} FED PARE III prorogée jusqu'au 30 juin 2004, pour permettre la finalisation du décaissement de la tranche « démobilisation » ;
- concernant plus particulièrement l'appui macroéconomique 9^{ème} FED, l'approbation d'un nouveau programme reste dépendant de l'existence et du contenu d'un accord avec le FMI, ainsi que du programme de réformes. Il semble à présent que le Gouvernement et le FMI envisagent un « Staff Monitored Program » (SMP) prévoyant la mise en œuvre de mesures fiscales et structurelles et une loi de finances cohérente avec le cadrage macroéconomique préparé par le FMI.

7.1.2. Coopération régionale

Les deux projets infrastructures de transport sont en cours ou en phase de démarrage : le projet « Chemin de Fer Djibouto-Ethiopien », approuvé en novembre 2003, vient de démarrer et le projet relatif à la construction d'un corridor routier entre l'Ethiopie et Djibouti a été approuvé en février 2004.

7.1.3. Dialogue politique

Le démarrage du dialogue politique, bien que convenu avec les autorités Djiboutiennes en avril dernier, n'a pas encore pu démarrer, dernièrement à cause du départ de l'Ambassadeur de France, seul Etat membre représenté à Djibouti.

7.1.4. Société civile

Par souci de cohérence avec le secteur de concentration « eau et assainissement » il est envisagé d'appuyer les organisations actives dans ce domaine.

7.1.5. Lignes budgétaires

Des efforts de sensibilisation ont été fait visant à informer sur les possibilités offertes par les lignes budgétaires.

7.1.6. Résultats

Une appréciation objective des résultats dans les secteurs de concentration des FED précédentes est difficile, en l'absence de cadres d'intervention et d'indicateurs précis.

Par ailleurs il n'est pas possible de mettre en relation l'évolution des principaux indicateurs sociaux repris dans le rapport, la coopération communautaire n'étant pas directement active dans les secteurs sociaux.

En conclusion, il est possible d'affirmer que, si au cours de l'année 2002 la mise en oeuvre de la coopération a connu des retards, on peut à présent raisonnablement envisager la préparation et le démarrage prochaines des projets et programmes prévus pour le 9^{ème} FED.

DJIBOUTI – Communauté Européenne

Rapport annuel conjoint 2002

Liste des annexes

- A. Cadre d'intervention 9^{ème} FED:
 - A1. Eau et assainissement
 - A2. Appui macro-économique
 - A3. Appui à l'accord de paix

- B. Chronogramme des activités:
 - B1. 7^{ème}/8^{ème} FED
 - B2. 9^{ème} FED
 - B3. Pipeline général des activités 2003-2007

- C. Calendrier des engagements:
 - C1. Engagements I 7^{ème}/8^{ème} FED
 - C2. Engagements I 9^{ème} FED
 - C3. Engagements II 9^{ème} FED

- D. Calendrier des décaissements:
 - D1. Décaissements 7^{ème}/8^{ème} FED

- E. Situation financière - 2002:
 - E1. Récapitulatif 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} FED
 - E2. PIN 6^{ème} FED
 - E3. Hors PIN 6^{ème} FED
 - E4. PIN 7^{ème} FED
 - E5. Hors PIN 7^{ème} FED (sauf ajustement structurel)
 - E6. Ajustement structurel 7^{ème} FED (hors PIN)
 - E7. Projet régional 7^{ème} FED (hors IGAD)
 - E8. PIN 8^{ème} FED
 - E9. Ajustement structurel 8^{ème} FED (hors PIN)
 - E10. Hors PIN 8^{ème} FED (sauf ajustement structurel)

- F. Accélération de l'utilisation des reliquats des anciens FED:

F1. Liste explicative des projets nécessitant encore des actions préalables avant clôture

F2. Tableau de clôture des 23 projets – situation au 5/11/02

F3. Tableau des 18 projets pouvant être clôturés – liste transmise au Siège, mars 2003

F4. Tableau des 5 projets nécessitant encore des actions préalables, situation mars 2003

- G. Indicateurs sociaux, Djibouti:

G1. Préalable: réserves sur la qualité des données statistiques

G2. Indicateurs – Objectifs de Développement pour le Millénaire (ODM)

G3. Autres indicateurs sociaux de base

Cadre Logique : Eau et assainissement

	INDICATEURS DE PERFORMANCE	SOURCE DE VERIFICATION	HYPOTHESES
Objectifs globaux <ul style="list-style-type: none"> Augmenter l'approvisionnement en eau potable par une production accrue et une meilleure gestion des ressources Améliorer l'accès à l'eau potable et à un coût non rédhibitoire surtout pour les populations défavorisées Améliorer l'environnement urbain 	Amélioration du niveau de vie tel qu'exprimé par des indices de développement humain, par l'augmentation de la couverture en fourniture d'eau potable et des surfaces assainies en zones urbaine et périurbaine.	Rapport PNUD	Volonté politique de réformer les secteurs et engagement dans la mise en oeuvre d'une stratégie en faveur des pauvres.
Objectifs spécifiques de l'intervention de la CE <ul style="list-style-type: none"> Restauration du secteur de l'eau urbaine en améliorant le service des eaux potable de la Ville de Djibouti et des Chefs-lieux des Districts pendant les 5-10 années à venir Réalisation des plans d'assainissement et protection d'environnement Exploration des ressources alternatives en eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> % de la population urbaine ayant accès à l'eau potable taux de mortalité lié à l'eau quantité de l'eau produite utilisant des ressources alternatives par rapport à la consommation totale 	ONED, OMS	Allocations budgétaires adéquates et régulières. Contribution des bailleurs. Coordination efficace entre bailleurs.
Résultats attendus : Appui institutionnel <ul style="list-style-type: none"> Adoption d'une politique sectorielle cohérente intégrant les secteurs d'eau et d'assainissement Mise en place des structures de gestion et coordination efficace 	Planification et gestion d'opérations et d'investissements dans les secteurs d'eau et d'assainissement coordonné et efficace – Tarification sur base des niveaux de consommation et des besoins.	Gouvernement	Accords institutionnels pertinents conclus et rendus efficaces. Toutes les sources de financement sont utilisées de façon adéquate avec l'objectif de réduire la pauvreté.
Hydraulique urbaine <ul style="list-style-type: none"> Le réseau d'AEP de la ville de Djibouti opérationnel et fonctionnel L'ONED restructuré et préparé à sa mise en concession, y compris son rétablissement financier 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des pertes d'AEP de la ville de Djibouti par rapport au volume actuel Réduction des dettes de l'ONED Offres concrètes pour concession/contrat de gestion de l'ONED. Recensement des points d'eau et vérification de leur surveillance. 	ONED, Gouvernement	
Assainissement et environnement <ul style="list-style-type: none"> Réseaux d'assainissement dans les quartiers pauvres de la ville de Djibouti opérationnel et fonctionnel Amélioration de l'environnement urbain Meilleure connaissance des données pluviométriques du territoire et contrôle de qualité des eaux de certaines nappes et des eaux marines 	<ul style="list-style-type: none"> % de l'eau usée traitée performance du système mesuré par l'évolution des maladies – paludisme, dingue, choléra Insertion des mesures et contrôles environnementaux dans le Plan d'Action National pour l'Environnement Augmentation du pourcentage du niveau de dépense en assainissement. 	MHUEAT, OMS, Ministère de Santé	
Etudes <ul style="list-style-type: none"> Connaissance des alternatives de ressources en eau potable, y compris le dessalement de l'eau de mer en mobilisant l'énergie éolienne Connaissance approfondie de la nappe de Djibouti 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes menées à bonne fin. Niveau d'information des administrations concernées. 		

Cadre Logique : Appui macro-économique

INDICATEURS DE PERFORMANCE	SOURCE DE VERIFICATION	HYPOTHESES
<p>Objectifs globaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteindre un équilibre macro-économique par la stabilisation financière • Créer un environnement favorable au secteur privé • Engendrer un développement social et environnemental, y compris au niveau de la protection sociale • Rationaliser l'administration et promouvoir la bonne gouvernance par la réforme de la fonction publique • Promouvoir l'intégration régionale 	<p>TOFE, RDP, texte de lois et décrets, comptes nationaux, audit du fichier de la solde, statistique nationale</p>	
<p>Objectifs spécifiques de l'intervention de la CE</p> <p>Finances publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assainissement de la situation des finances publiques • Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de la transparence dans la gestion des finances publiques <p>Secteurs sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre efficace de la politique de santé de base et de l'éducation 		<p>Réalisation effective des réformes en cours. Respect des conditionnalités de la FRPC. Finalisation du DSRP</p>
<p>Résultats attendus :</p> <p>Finances publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apurement des arriérés de paiement sur les entreprises privées, publiques et les salaires • Masse salariale réduite suite à la démobilisation de l'armée et la police • Mise en place d'un cadre consolidé des dépenses publiques • Préparation, exécution et suivi du budget de l'Etat amélioré • Amélioration de la programmation d'un programme d'investissements publics et des financements extérieurs y compris la dette 	<p>Audits, Loi de Finances, TOFE, RDP, note de cadrage macro-économique, document du PIP triennal</p>	
<p>Secteurs sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation dans l'éducation améliorée : taux d'analphabétisation réduit, taux de scolarisation primaire accru, taux de déperdition en baisse • Situation dans le secteur de la santé améliorée : espérance de vie améliorée, taux de mortalité maternelle et infantile réduit 	<p>Bulletins de statistiques et résultats enquête EDAM-IS 2002</p>	

Cadre Logique : Appui à l'accord de paix

INDICATEURS DE PERFORMANCE	SOURCE DE VERIFICATION	HYPOTHESES
Objectifs globaux <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la consolidation de la paix et de la démocratie à Djibouti • Contribuer au développement de la démocratie locale et de la bonne gouvernance à Djibouti 	Commissions électorales	Volonté politique à tous niveaux. Adoption de loi sur la décentralisation. Participation active des populations concernées. Minimum de conflits dans la région.
Objectifs spécifiques de l'intervention de la CE <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures sociales et économiques dans les trois Districts affectés par la guerre civile - Obock, Dikhil et Tadjourah • Appuyer la mise en place et le fonctionnement de nouvelles institutions locales dans ces mêmes Districts 	Association des usagers Commissions électorales	Allocations budgétaires adéquates et régulières. Contribution des bailleurs de fonds.
Résultats attendus : Programme de réhabilitation <ul style="list-style-type: none"> • Un meilleur accès à l'eau potable pour la population et leur bétail dans les trois Districts 	Ministère de l'Agriculture Association des usagers	
Décentralisation <ul style="list-style-type: none"> • Les Assemblées Régionales en place et opérationnelles, les représentants élus par suffrage universel dans les trois Districts • Les exécutifs de ces Assemblées en place et opérationnels, financés de manière adéquate et régulière 	Ministère de l'Intérieur	
Nombre d'ouvrages hydrauliques réalisés par District Prix de revient du m ³ d'eau productible et consommée réellement. % de nouveaux ouvrages opérationnels après 1 an Degré de satisfaction de la demande de l'eau : % de la population alimentée, importance du cheptel gravitant autour du point d'eau, qualité de l'eau, facilité d'exploitation. Participation effective des usagers dans la gestion des infrastructures		Nombre d'Assemblées Régionales mises en place et opérationnelles Nombre d'exécutifs régionaux en place et opérationnels Taux de participation aux élections

CHRONOGRAMME 7ème/8ème FED

(mise à jour, mars 2003)

DJIBOUTI	Instrument	Amount M €	Target Dates		
			Identification	Appraisal	Financing Decision
Programmes de coopération FED					
Secteurs de concentration					
<i>Développement urbain - assainissement</i>					
◊ Réhabilitation du quartier 4 (travaux)	PIN 8ème FED	8,5*	déc-91	déc-03	juin-04
<i>Transports</i>					
◊ Projet routier Dobi-Arta (travaux)	PIR 7ème FED	32,0	mars-00	mars-03	oct-03
◊ Rocades urbaines (travaux)	PIN 8ème FED	11,6	janv-99	déc-01	juin-02
<i>Appui macroéconomique</i>					
◊ Programme d'Appui aux réformes économiques (PARE III 2000-2002)	FAS/PIN 8ème FED	10,0		déc-00	sept-01
Secteur hors concentration					
<i>Appui exceptionnel</i>					
◊ Programme d'appui à la réinstallation des populations déplacées (travaux)	Hors PIN 8ème FED	1,9	déc-01	juin-02	oct-02
TOTAL		64			

* Estimations

CHRONOGRAMME 9ème FED

DJIBOUTI	Instrument	% NIP	Amounts M€	Target dates		
				Identification	Appraisal	Financing decis
FED Programmes de Coopération						
SECTEUR DE CONCENTRATION:		45	13			
<i>Eau et Assainissement</i>						
- élaboration de politique sectorielle	PS		0,25	avr-03	juin-03	sept-03
- appui institutionnel (AT)	PS		0,75	sept-03	oct-03	nov-03
- appui budgétaire à l'ONED	SBS		3	mai-04	oct-04	mars-05
- Programmes d'investissement	PS		8,5	mai-04	oct-04	mars-05
- Etudes/recherche	PS		0,5	mai-04	oct-04	mars-05
APPUI MACROECONOMIQUE:						
- Appui budgétaire	GBS	44	12,8			
			12,8	avr-03	dec-03	juin-04
SECTEUR HORS CONCENTRATION:						
<i>Accord de paix: hydraulique rurale</i>	PS	11	2,6			
<i>Accord de paix: décentralisation</i>	PS		2	mai-04	oct-04	mars-05
			0,6	37895	38169	38322
APPUI AUX ACTEURS NON-ETATIQUES	PS	1	0,3	oct-03	janv-04	juil-04
RESERVE						
		1	0,3			
TOTAL		100	29			

PS
SBS
GBS

Project Support
Sector Budget Support
General Budget Support

Amounts +15% include contingencies for over-programming

TABLEAU D'ENGAGEMENTS SECONDAIRES DU 9EME FED DSC 2002-2007														
Montants en millions €	Engagements cumulatifs													
	€ 29 m	2002/1	2002/2	2003/1	2003/2	2004/1	2004/2	2005/1	2005/2	2006/1	2006/2	2007/1	2007/2	Total
DJIBOUTI														
FED Programmes de Coopération														
SECTEUR DE CONCENTRATION:														
<i>Eau et Assainissement</i>														
- élaboration de politique sectorielle	0,25				0,25									0,25
- appui institutionnel (AT)	0,75					0,75								0,75
- appui budgétaire à l'ONED	3,0							1,0		1,0			1,0	3,00
- Programmes d'investissement	8,5							1,7		4,0				8,50
- Etudes/recherche	0,5							0,5						0,50
APPUI MACROECONOMIQUE:														
- Appui budgétaire	12,8						4,8		4,0		4,0			12,80
SECTEUR HORS CONCENTRATION:														
- Accord de paix : hydraulique rural	2,0								0,4	1,0	0,6			2,00
- Accord de paix : décentralisation	0,6							0,2	0,2	0,2				0,60
APPUI AUX ACTEURS NON-ETATIQUES	0,3						0,1		0,1		0,1			0,30
RESERVE	0,3													
SUB-TOTAL	29,0				0,25	0,75	4,9	0,2	7,9	5,2	8,5		1,0	28,7
EC Budget Lines														
EIB														
SUB-TOTAL														
GRAND TOTAL	29,0				0,25	0,75	4,9	0,2	7,9	5,2	8,5		1,0	28,7
% NIP 9th EDF	100%				0,86%	2,59%	16,90%	0,69%	27,24%	17,93%	29,31%		3,44%	98,97%

ANNEXE - C1

TABLEAU DES ENGAGEMENTS PRIMAIRES 7ème/8ème FED												
Montants en millions €	2000/2	2001/1	2001/2	2002/1	2002/2	2003/1	2003/2	2004/1	2004/2	2005/1	2005/2	Total
DJIBOUTI												
FED Programmes de Coopération												
SECTEUR DE CONCENTRATION:												
<i>Développement urbain - assainissement</i>												
Réhabilitation du quartier 4 (travaux)								8,5				8,5
<i>Transports</i>												
Projet routier Dobi-Arta (travaux)							32,0					32,0
Rocades urbaines (travaux)					11,6							11,6
<i>Appui macroéconomique</i>												
Programme appui aux réformes économiques (PARE II)		10,0										10,0
SECTEUR HORS CONCENTRATION:												
<i>Appui exceptionnel</i>												
Programme appui à la réinstallation des populations déplacées (travaux)					1,9							1,9
TOTAL		10,0			13,5		32,0	8,5				64

Montants en millions €		TABLEAU DES DECAISSEMENTS 7ème/8ème FED												
		Décaissements cumulatifs												
		2001/2	2002/1	2002/2	2003/1	2003/2	2004/1	2004/2	2005/1	2005/2	2006/1	2006/2	2007/1	Total
DJIBOUTI														
FED Programmes de Coopération														
SECTEUR DE CONCENTRATION:														
<i>Développement urbain - assainissement</i>														
Réhabilitation du quartier 4 (travaux)									2,2	2,1	2,1	2,1		8,5
<i>Transports</i>														
Projet routier Dobi-Arta (travaux)									12,0	8,0	6,0	6,0		32,0
Rocades urbaines (travaux)					2,5	0,1	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		11,6
<i>Appui macroéconomique</i>														
Programme Appui réformes économiques (PARE III 2000-2002)		4,2			5,6	0,2								10,0
SECTEUR HORS CONCENTRATION														
<i>Appui exceptionnel</i>														
Programme Appui réinstallation des populations déplacées (travaux) *					0,8	0,2	0,7	0,2						1,9
TOTAL		4,2			8,9	0,5	2,2	1,7	15,7	11,6	9,6	9,6		64

* Modalités de paiement à définir conjointement avec le PNUD

DJIBOUTI
Récapitulatif 2002- 6ème, 7ème, 8ème FED

N° FED	Engagmts I	Engagmts II fin 2001	Niveaux engagmts II 2002	Engagmts II fin 2002	Paiements fin 2001	Paiements 2002	Paiements fin 2002
6ème	18.171.459	17.416.265	1.250	17.417.515	16.778.531	605.516	17.384.047
7ème	27.052.639	25.644.216	255.269	25.899.485	21.625.260	1.297.036	22.922.296
8ème	30.650.981	10.540.217	477.000	11.017.217	10.111.328	482.535	10.593.863
TOTAL	75.875.079	53.600.698	733.519	54.334.217	48.515.119	2.385.087	50.900.206

DJIBOUTI
PIN 6ème FED

N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin. 2001	Nouveaux engagmts II 2002	Engagmts II fin 2002	Paiements fin 2001	Paiements 2002	Paiements fin 2002
2	Réhab. quartiers 1-2-4 Djibouti	288.968	288.968	0	288.968	288.968	0	288.968
3	AT maintien stat. Pompage	24.241	24.241	0	24.241	24.241	0	24.241
4	Amélioration services santé	549.226	549.226	0	549.226	549.226	0	549.226
5	Dev. urbain ville Djibouti	4.600.000	4.600.000	0	4.600.000	3.971.149	599.903	4.571.052
6	Renforc. horticulture	150.000	150.000	0	150.000	150.000	0	150.000
7	Identif. progr. de formation	17.895	17.895	0	17.895	17.895	0	17.895
8	Prog. appui sect. information	1.100.000	1.100.000	0	1.100.000	1.096.318	0	1.096.318
10	Prog. développement rural	6.800.000	6.061.056	1.250	6.062.306	6.055.856	5.613	6.061.469
12	Prog. formation emploi	2.200.000	2.183.750	0	2.183.750	2.183.750	0	2.183.750
16	Eval. système hospitalier	56.415	56.415	0	56.415	56.415	0	56.415
17	Foire de la ZEP Ile Maurice	13.245	13.245	0	13.245	13.245	0	13.245
20	Création nouveaux pâturages	68.420	68.420	0	68.420	68.420	0	68.420
22	Lancmt nvel AO trav. dév. urbain	30.000	30.000	0	30.000	30.000	0	30.000
	TOTAL	15.898.410	15.143.216	1.250	15.144.466	14.505.482	605.516	15.110.998

DJIBOUTI
HORS PIN 6ème FED

N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2001	Niveaux engagmts II 2002	Engagmts II fin 2002	Paielements fin 2001	Paielements 2002	Paielements fin 2002
1	Renforc. serv. santé réfugiés	543.797	543.797	0	543.797	543.797	0	543.797
9	Projet Tadjourah power 2	865.894	865.894	0	865.894	865.894	0	865.894
11	Aide urgence inondations	150.000	150.000	0	150.000	150.000	0	150.000
13	Améli. sanitaire pers. déplacées	383.861	383.861	0	383.861	383.861	0	383.861
15	Aide pers. déplacées zone conflit	198.814	198.814	0	198.814	198.814	0	198.814
19	Amélioration serv. Santé	61.245	61.245	0	61.245	61.245	0	61.245
23	Tech. support to G.O.D.	69.438	69.438	0	69.438	69.438	0	69.438
	TOTAL	2.273.049	2.273.049	0	2.273.049	2.273.049	0	2.273.049

DJIBOUTI
PIN 7ème FED

N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2001	Nouveaux engagmts II 2002	Engagmts II fin 2002	Palements fin 2001	Palements 2002	Palements fin 2002
2	2ème PDUJ	10.500.000	9.987.100	255.269	10.242.369	8.755.020	1.026.117	9.781.137
3	Promotion de l'artisanat djiboutien	1.960.000	1.214.037	0	1.214.037	1.214.037	0	1.214.037
4	Augment. plafond progr. formation-emploi	262.682	262.682	0	262.682	262.682	0	262.682
5	Bourse de formation domaine de la santé	33.801	33.801	0	33.801	33.801	0	33.801
7	Préparation progr. formation dans la santé	10.105	10.105	0	10.105	10.105	0	10.105
8	Eval. progr. soins santé primaires à Balbala	11.527	11.527	0	11.527	11.527	0	11.527
9	Appui à la formation des personnels de santé	683.123	683.123	0	683.123	683.123	0	683.123
10	TA to the primary health care progr. in Balbala	406.673	406.673	0	406.673	406.673	0	406.673
11	TA to the Assoc. Nat. pour la Jeunesse (ANP-J)	158.890	158.890	0	158.890	158.890	0	158.890
13	TA to the agricultural training centre PK20	279.607	279.607	0	279.607	279.607	0	279.607
14	AT à l'imprimerie nationale	145.000	145.000	0	145.000	145.000	0	145.000
17	Expertise mémoire de réclamation COLAS	3.905	3.905	0	3.905	3.905	0	3.905
18	Audit restruct. périmètre agricole PK20	32.861	32.861	0	32.861	32.861	0	32.861
19	AT section remise en état stations de pompage	189.241	189.241	0	189.241	189.241	0	189.241
20	Etude plan formation urbanisme et logement	22.494	22.494	0	22.494	22.494	0	22.494
21	Réhabilitation écoles primaires Ali Sabieh	366.000	366.000	0	366.000	281.842	79.937	361.779
23	Banque nationale informatisation comptabilité	230.863	230.863	0	230.863	230.863	0	230.863
26	Eval. projet de promotion de l'artisanat	21.042	21.042	0	21.042	21.042	0	21.042
27	Particip. élabor. progr. ajustement structurel	14.590	14.590	0	14.590	14.590	0	14.590
31	Appui à la banque nationale de Djibouti	27.054	27.054	0	27.054	27.054	0	27.054
33	Appui Ajustement Structurel 96/97	3.000.000	3.000.000	0	3.000.000	2.752.389	186.641	2.939.030
34	Réhabilitation infrastructures scolaires et fourniture	385.000	360.361	0	360.361	353.172	4.341	357.513
37	Projet étude du marché de l'informatique	25.157	25.157	0	25.157	25.157	0	25.157
39	Séminaire gestion cycle de projets	16.402	16.402	0	16.402	16.402	0	16.402
40	Preparation of national action programme	38.000	35.800	0	35.800	22.677	0	22.677
	TOTAL	18.824.017	17.538.335	255.269	17.793.604	15.984.154	1.297.036	17.251.190

DJIBOUTI
HORS PIN 7ème FED (sauf ajustement structurel)

ANNEXE - E5

N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2001	Nouveaux engagements II 2002	Engagmts II fin 2002	Paielements fin 2001	Paielements 2002	Paielements fin 2002
1	Fourniture prod. pharmac. aux réfugiés	342.872	342.872	0	342.872	342.872	0	342.872
12	Outbreak of cholera	87.078	87.078	0	87.078	87.078	0	87.078
15	Epidémie de choléra urgence	170.986	170.986	0	170.986	170.986	0	170.986
16	Cion d'un parc à bétail	97.752	0	0	0	0	0	0
22	Projet télécommunications	2.800.000	2.800.000	0	2.800.000	496.536	0	496.536
24	Aid to flood victims	157.935	157.935	0	157.935	157.935	0	157.935
30	Réhab. constr. infrastructures vétérinaires	212.000	187.010	0	187.010	185.699	0	185.699
36	Amélioration eau camps de réfugiés	260.000	260.000	0	260.000	130.000	0	130.000
	TOTAL	4.128.622	4.005.881	0	4.005.881	1.571.106	0	1.571.106

DJIBOUTI
Ajustement structurel 7ème FED (HORS PIN)

ANNEXE - E6

N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2001	Nouveaux engagements II 2002	Engagmts II fin 2002	Paielements fin 2001	Paielements 2002	Paielements fin 2002
32	Appui ajustement structurel 96/97	1.100.000	1.100.000	0	1.100.000	1.100.000	0	1.100.000
38	Programme appui ajust. struct. (PAS II - 1998-99)	3.000.000	3.000.000	0	3.000.000	3.000.000	0	3.000.000
	TOTAL	4.100.000	4.100.000	0	4.100.000	4.100.000	0	4.100.000

DJIBOUTI
Projet régional 7ème FED (HORS IGAD)

ANNEXE - E7

N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2001	Nouveaux engagements II 2002	Engagmts II fin 2002	Paielements fin 2001	Paielements 2002	Paielements fin 2002
746	Dobi-Arta road feasibility study	750.000	662.000	0	662.000	239.382	0	239.382
	TOTAL	750.000	662.000	0	662.000	239.382	0	239.382

DJIBOUTI
PIN 8ème FED

N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2001	Nouveaux engagmts II 2002	Engagmts II fin 2002	Palements fin 2001	Palements 2002	Palements fin 2002
2	Progr. appui ajustement structurel	3.300.000	3.300.000	0	3.300.000	3.158.776	81.367	3.240.143
3	Etudes - Rocades urbaines	56.116	51.000	0	51.000	19.584	0	19.584
5	Etude d'actualisation Quartier 4	130.000	112.377	0	112.377	0	85.161	85.161
8	PARE III	3.900.000	0	137.500	137.500	0	91.914	91.914
9	Appui programmation 9ème FED	71.190	71.190	0	71.190	0	65.022	65.022
10	Appui informatique mission audit arrières	34.650	34.650	0	34.650	32.968	0	32.968
12	AT successive au programme de réformes	450.000	71.000	230.000	301.000	0	68.594	68.594
13	AT rocades urbaines	29.500	0	29.500	29.500	0	21.040	21.040
14	AT réinstallation populations déplacées	80.000	0	80.000	80.000	0	69.437	69.437
15	Rocades urbaines	11.600.000	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	19.651.456	3.640.217	477.000	4.117.217	3.211.328	482.535	3.693.863

Nouveaux engagements primaires 2002 (PIN)

N°	Intitulé du projet	Engagmts I
14	AT - réinstallation pop. déplacées	80.000
15	Rocades urbaines	11.600.000
	TOTAL	11.680.000

DJIBOUTI
Ajustement structurel 8ème FED (HORS PIN)

N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2001	Nouveaux engagmts II 2002	Engagmts II fin 2002	Paieiments fin 2001	Paieiments 2002	Paieiments fin 2002
1	Progr. appui ajust. struct. (PAS II - 98/99)	2.600.000	2.600.000	0	2.600.000	2.600.000	0	2.600.000
4	Augmentation plafond	300.000	300.000	0	300.000	300.000	0	300.000
6	PARE III	2.900.000	2.900.000	0	2.900.000	2.900.000	0	2.900.000
7	PARE III	3.200.000	1.100.000	0	1.100.000	1.100.000	0	1.100.000
	TOTAL	9.000.000	6.900.000	0	6.900.000	6.900.000	0	6.900.000

DJIBOUTI
HORS PIN 8ème FED (sauf ajustement structurel)

N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2001	Nouveaux engagmts II 2002	Engagmts II fin 2002	Paieiments fin 2001	Paieiments 2002	Paieiments fin 2002
16	Appui réinstallation populations déplacées	1.999.525	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	1.999.525	0	0	0	0	0	0

Nouveaux engagements primaires 2002 (HORS PIN)

N°	Intitulé du projet	Engagmts I
16	Appui réinstallation populations déplacées	1.999.525
	TOTAL	1.999.525

Accélération de l'utilisation des reliquats des anciens FED

Liste des projets nécessitant encore des actions préalables avant clôture:

- **6 ACP DI 8 – Programme d'appui au secteur de l'information (imprimerie nationale):**

Un solde de 8.206 FDJ est disponible sur la régie d'avance et doit être reversé à la CE. Le Bureau est en attente de l'ordre de recette présenté par l'ON.

- **6 ACP DI 10 – Programme de développement rural:**

Le remboursement de 11.163.410 FDJ, dus par l'entreprise Fian Badan suite à la résiliation survenue dans le cadre du projet de création/restauration de 61 points d'eau en zone rurale, n'a pu être obtenu. Cette somme devra être soit déduite du PIN, soit remboursée par l'administration, conformément aux procédures en vigueur.

- **6 ACP DI 12 – Programme de formation emploi:**

Des documents d'archive ont été fournis par les services de l'ON en décembre 2002. Ils ne permettent cependant nullement de reconstituer l'utilisation de l'avance, pour un montant de 13.878.670 FDJ. Le rapport justificatif demandé n'ayant été obtenu, il conviendra, encore une fois, soit à l'administration d'effectuer ce remboursement, soit de le déduire du montant du PIN.

- **7 ACP DI 16 – Création d'un parc à bétail:**

Aucune pièce n'a été fournie permettant la justification de l'avance de 400.260 FDJ, ce montant devant être soit pris en charge par l'administration, soit déduit du PIN.

- **7 ACP DI 36 – Amélioration de l'approvisionnement en eau des camps de réfugiés:**

Des recherches sont en cours pour reconstituer le déroulement de ce projet (paiements effectués). Une clôture du projet avait été demandée par le conseiller résident précédent, mais aucune opération n'a été enregistrée dans les fiches OLAS concernées.

DJIBOUTI
Récapitulatif - Montant disponible non engagé ou Reste à Contracter (RAC) - PIN

Situation au 05/11/02

N° FED	Nbre de projets à clôturer	Engagement I	Engagement II	Disponible non-engagé (RAC)
6ème	4	14.700.000	13.946.056	753.944
7ème	4	2.528.000	1.755.218	772.782
8ème	6	3.571.456	3.566.340	5.116
TOTAL	14	20.799.456	19.267.614	1.531.842

DJIBOUTI
ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS

N°	Intitulé du projet	Instrument	Date d'ouverture	Déciété	Engagé	Payé	Disponible non- engagé ou Reste à Contracter (RAC)	Engagement non payé ou Reste à Payer (RAP)	Solde non payé ou Reste à Liquider (RAL)	Etat
6 ACP Di 5	DEV URBAIN VILLE DJIBOUTI	PIN	22.01.1998	4.600.000,00	4.571.051,70	0,00	28.948,30	28.948,30	28.948,30	A clôturer
6 ACP Di 6	PROG APPUI SECT INFORMATI	PIN	5.10.1998	1.100.000,00	1.096.318,46	0,00	3.681,54	3.681,54	3.681,54	A clôturer
6 ACP Di 10	PROGRAM DEVELOP RURAL	PIN	21.12.1988	6.062.306,25	6.061.468,68	737.693,75	837,57	738.531,32	738.531,32	A clôturer
6 ACP Di 11	PROGRAM FORMATION EMPLOI	PIN	23.05.1989	2.200.000,00	2.183.749,53	16.250,47	0,00	16.250,47	16.250,47	A clôturer
7 ACP Di 2	2ème PROGRAMME DE DEV. UR	PIN	30.04.1992	10.500.000,00	9.703.376,74	257.631,00	538.992,26	796.623,26	796.623,26	Demerres factures à recevoir
7 ACP Di 3	PROMOTION DE L'ARTISANAT	PIN	28.09.1992	1.960.000,00	1.214.036,52	745.963,48	0,00	745.963,48	745.963,48	A clôturer
7 ACP Di 14	AT A L'IMPRIMERIE NATIONALE	PIN	28.09.1993	145.000,00	145.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	A clôturer
7 ACP Di 16	CTION D'UN PARC A BETAIL	HORS PIN	3.12.1993	97.751,66	0,00	97.751,66	0,00	97.751,66	97.751,66	A clôturer
7 ACP Di 2	REHABILITATION ECOLES PRIM	PIN	18.08.1994	366.000,00	357.715,08	0,00	8.284,92	8.284,92	8.284,92	Demerres factures à recevoir
7 ACP Di 21	PROJECT TELECOMMUNICATION	HORS PIN	20.09.1994	2.800.000,00	496.536,00	0,00	2.303.464,00	2.303.464,00	2.303.464,00	A clôturer
7 ACP Di 30	REHAB. INFR. VETERINAIRES	HORS PIN	15.01.1996	212.000,00	185.698,91	24.990,41	1.310,68	26.301,09	26.301,09	A clôturer
7 ACP Di 33	APPUI AJUSTEMENT STRUCTUR	HORS PIN	20.05.1996	1.100.000,00	1.100.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	A clôturer
7 ACP Di 34	APPUI AJUSTEMENT STRUCTUR	PIN	20.05.1996	3.000.000,00	2.939.029,82	0,00	60.970,18	60.970,18	60.970,18	recevoir
7 ACP Di 3	REHAB. INFR. SCOLAIRES & FOU	PIN	5.08.1996	395.000,00	357.512,86	24.618,74	2.868,40	27.487,14	27.487,14	A clôturer
7 ACP Di 34	AMELIOR. EAU CAMPS DE REFU	HORS PIN	05.11.1996	260.000,00	260.000,00	0,00	130.000,00	130.000,00	130.000,00	A clôturer
7 ACP Di 34	PAS II - 1998/1999	HORS PIN	9.10.1997	3.000.000,00	3.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	A clôturer
7 ACP Di 4	PREPAR. NATIONAL ACTION PR	PIN	3.10.2000	38.000,00	22.676,70	2.200,00	13.123,30	15.323,30	15.323,30	A clôturer
8 ACP Di 1	PAS II - 1998/1999	HORS PIN	9.10.1997	2.600.000,00	2.600.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	A clôturer
8 ACP Di 2	PAS II - 1998/1999	PIN	9.10.1997	3.300.000,00	3.220.632,86	0,00	79.367,14	79.367,14	79.367,14	A clôturer
8 ACP Di 3	ROCADES URBAINES	PIN	14.12.1999	56.116,00	19.583,71	5.116,00	31.416,29	36.532,29	36.532,29	A clôturer
8 ACP Di 4	AJUST. STRUCT. AUGM. PLAFON	HORS PIN	10.01.2000	300.000,00	300.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	A clôturer
8 ACP Di 5	ETUDE ACTUALISATION QUARTI	PIN	12.10.2000	130.000,00	130.000,00	130.000,00	0,00	130.000,00	130.000,00	En cours
8 ACP Di 6	PARE III - 2000/2002	HORS PIN	10.11.2000	2.900.000,00	2.900.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	A clôturer
8 ACP Di 7	PARE III - 2000/2002	HORS PIN	10.11.2000	3.200.000,00	1.100.000,00	1.100.000,00	2.100.000,00	2.100.000,00	2.100.000,00	En voie d'achèvement
8 ACP Di 8	PARE III - 2000/2002	PIN	10.11.2000	3.900.000,00	59.243,98	3.762.500,00	78.256,02	3.840.756,02	3.840.756,02	d'achèvement
8 ACP Di 9	APPUI PROGRAM. 9ème FED	PIN	9.03.2001	71.190,00	65.021,62	0,00	6.168,38	6.168,38	6.168,38	A clôturer
8 ACP Di 10	APPUI INFORMATIQUE MISSION	PIN	27.04.2001	34.650,00	32.968,20	0,00	1.681,80	1.681,80	1.681,80	A clôturer
8 ACP Di 11	AT PROG. DE REFORMES	PIN	16.07.2001	450.000,00	52.864,33	149.000,00	248.135,67	397.135,67	397.135,67	En cours
8 ACP Di 11	AT - ROCADES URBAINES	PIN	13.11.2001	29.500,00	21.040,00	0,00	8.460,00	8.460,00	8.460,00	A clôturer
8 ACP Di 14	AT - REINSTALL. POP. DEPLAC	PIN	6.03.2002	80.000,00	34.718,50	0,00	45.281,50	45.281,50	45.281,50	A clôturer
8 ACP Di 14	ROCADES URBAINES	PIN	19.03.2002	11.600.000,00	11.600.000,00	11.600.000,00	0,00	11.600.000,00	11.600.000,00	Démarrage
8 ACP Di 14	APPUI REINSTALL. POP. DEPLAC	HORS PIN	12.09.2002	1.999.525,00	0,00	1.999.525,00	0,00	1.999.525,00	1.999.525,00	Démarrage
	TOTAL PIN			50.745.456,00	33.314.482,56	17.430.973,44	18.587.446,71	18.587.446,71		
	TOTAL HORS			18.469.276,66	14.247.009,59	4.222.267,07	2.434.774,68	6.657.041,76	6.657.041,76	
	GRAND TOTAL			69.214.732,66	47.561.492,15	21.653.240,51	3.591.247,95	25.244.488,46	25.244.488,46	
	TOTAL PROJETS PIN A CLOTURER			20.795.456,00	19.267.613,56	1.531.842,44	221.834,22	1.753.676,66	1.753.676,66	
	TOTAL PROJETS HORS PIN A CLOTURER			13.269.751,66	13.147.009,59	122.742,07	2.434.774,68	2.557.516,75	2.557.516,75	
	TOTAL PROJETS PIN + HORS PIN A CLOTURER			34.065.207,66	32.414.623,15	1.654.584,51	2.656.608,90	4.311.193,41	4.311.193,41	

DJIBOUTI
CLOTURE DE
PROJETS

Situation au
05/11/02

N°	Instrument	Intitulé du projet	Date d'ouverture	Décidé	Engagé	Payé	Disponible non-engagé ou Reste à Contracter (RAC)	Engagé non payé ou Reste à Payer	Solde non payé ou Reste à Liquider
1	6 ACP DI 5	DEV URBAIN VILLE DJIBOUTI	22.01.1988	4.600.000,00	4.600.000,00	4.571.051,70	0,00	28.948,30	28.948,30
2	6 ACP DI 8	PROG APPUI SECT INFORMATION	05.10.1988	1.100.000,00	1.100.000,00	1.096.318,46	0,00	3.681,54	3.681,54
3	6 ACP DI 10	PROGRAM DEVELOP RURAL	21.12.1988	6.800.000,00	6.062.305,25	6.061.468,68	737.693,75	837,57	738.531,32
4	6 ACP DI 12	PROGRAM FORMATION EMPLOI	23.05.1989	2.200.000,00	2.183.749,53	2.183.749,53	16.250,47	0,00	16.250,47
5	7 ACP DI 3	PROMOTION DE L'ARTISANAT DJIBOUTIEN	28.09.1992	1.960.000,00	1.214.036,52	1.214.036,52	745.963,48	0,00	745.963,48
6	7 ACP DI 14	AT A L'IMPRIMERIE NATIONALE	28.09.1993	145.000,00	145.000,00	145.000,00	0,00	0,00	0,00
7	(EX 05 P015)	CION D'UN PARC A BETAIL	03.12.1993	97.751,66	0,00	0,00	97.751,66	0,00	97.751,66
8	7 ACP DI 22	PROJECT TELECOMMUNICATIONS	20.09.1994	2.800.000,00	2.800.000,00	496.536,00	0,00	2.303.464,00	2.303.464,00
9	7 ACP DI 30	REHAB. CONSTRUCTION INFRASTRUCTURES VETER	19.03.1996	212.000,00	187.009,59	185.698,91	24.990,41	1.310,68	26.301,09
10	7 ACP DI 32	APPUI AJUSTEMENT STRUCTUREL	20.05.1996	1.100.000,00	1.100.000,00	1.100.000,00	0,00	0,00	0,00
11	7 ACP DI 34	REHABILITATION INFRASTRUCTURES SCOLAIRES &	05.08.1996	385.000,00	360.381,26	357.512,86	24.618,74	2.868,40	27.487,14
12	7 ACP DI 36	AMELIORATION DE L'APPROVISIONNEMENT EAU CA	05.11.1996	260.000,00	260.000,00	130.000,00	0,00	130.000,00	130.000,00
13	7 ACP DI 38	PAS II - 1998/1999	09.10.1997	3.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00	0,00	0,00	0,00
14	7 ACP DI	PREPARATION OF NATIONAL ACTION PROGRAMME	03.10.2000	38.000,00	35.800,00	22.676,70	2.200,00	13.123,30	15.323,30
15	8 ACP DI 1	PAS II - 1998/1999	09.10.1997	2.600.000,00	2.600.000,00	2.600.000,00	0,00	0,00	0,00
16	8 ACP DI 2	PROGRAMME APPUI AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	09.10.1997	3.300.000,00	3.300.000,00	3.220.632,86	0,00	79.367,14	79.367,14
17	8 ACP DI 3	3 ROCADES URBAINES ET PERIURBAINES	14.12.1999	56.116,00	51.000,00	19.583,71	5.116,00	31.416,29	36.532,29
18	8 ACP DI 4	AJUST. STRUCT. AUGM. PLAFOND	10.01.2000	300.000,00	300.000,00	300.000,00	0,00	0,00	0,00
19	8 ACP DI 6	PARE III - 2000/2002	10.11.2000	2.900.000,00	2.900.000,00	2.900.000,00	0,00	0,00	0,00
20	8 ACP DI 9	APPUI A LA PROGRAMMATION DU 9ème FED	09.03.2001	71.190,00	71.190,00	65.021,62	0,00	6.168,38	6.168,38
21	8 ACP DI 10	APPUI INFORMATIQUE MISSION D'AUDIT DES ARRIE	27.04.2001	34.650,00	34.650,00	32.968,20	0,00	1.681,80	1.681,80
22	8 ACP DI 13	AT - ROCADES URBAINES	13.11.2001	29.500,00	29.500,00	21.040,00	0,00	8.460,00	8.460,00
23	8 ACP DI 14	AT - REINSTALL. POP. DEPLACEES	06.03.2002	80.000,00	80.000,00	34.718,50	0,00	45.281,50	45.281,50
GRAND TOTAL				34.069.208	32.414.623	29.758.014	1.654.585	2.656.609	4.311.193

DJIBOUTI
CLOTURE DE PROJETS SANS ACTIONS PREALABLES

LISTE TRANSMISE AU SIEGE - MARS 2003

N°	Instrument	Intitulé du projet	Date d'ouverture	Décidé	Engagé	Payé	Disponible non- engagé ou Reste à Contracter (RAC)	Engagé non payé ou Reste à Payer	Solde non payé ou Reste à Liquider
1	6 ACP DI 5	DEV URBAIN VILLE DJIBOUTI	22.01.1988	4.600.000,00	4.600.000,00	4.571.051,70	0,00	28.948,30	28.948,30
2	7 ACP DI 3	PROMOTION DE L'ARTISANAT DJIBOUTIEN	28.09.1992	1.960.000,00	1.214.036,52	1.214.036,52	745.963,48	0,00	745.963,48
3	7 ACP DI 14	AT A L'IMPRIMERIE NATIONALE	28.09.1993	145.000,00	145.000,00	145.000,00	0,00	0,00	0,00
4	7 ACP DI 22	HORS PIN PROJECT TELECOMMUNICATIONS	20.09.1994	2.800.000,00	2.800.000,00	496.536,00	0,00	2.303.464,00	2.303.464,00
5	7 ACP DI 30	HORS PIN REHAB. CONSTRUCTION INFRASTRUCTURES VETE	19.03.1996	212.000,00	187.009,59	185.698,91	24.990,41	1.310,68	26.301,09
6	7 ACP DI 32	HORS PIN APPUI AJUSTEMENT STRUCTUREL	20.05.1996	1.100.000,00	1.100.000,00	1.100.000,00	0,00	0,00	0,00
7	7 ACP DI 34	HORS PIN REHABILITATION INFRASTRUCTURES SCOLAIRES &	05.08.1996	385.000,00	360.381,26	357.512,86	24.618,74	2.868,40	27.487,14
8	7 ACP DI 38	HORS PIN PAS II - 1998/1999	09.10.1997	3.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00	0,00	0,00	0,00
9	7 ACP DI 1	HORS PIN PREPARATION OF NATIONAL ACTION PROGRAMME	03.10.2000	38.000,00	35.800,00	22.676,70	2.200,00	13.123,30	15.323,30
10	8 ACP DI 1	HORS PIN PAS II - 1998/1999	09.10.1997	2.600.000,00	2.600.000,00	2.600.000,00	0,00	0,00	0,00
11	8 ACP DI 2	HORS PIN PROGRAMME APPUI AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	09.10.1997	3.300.000,00	3.300.000,00	3.220.632,86	0,00	79.367,14	79.367,14
12	8 ACP DI 3	HORS PIN 3 ROCADES URBAINES ET PERIURBAINES	14.12.1999	56.116,00	51.000,00	19.583,71	5.116,00	31.416,29	36.532,29
13	8 ACP DI 4	HORS PIN AJUST. STRUCT. AUGM. PLAFOND	10.01.2000	300.000,00	300.000,00	300.000,00	0,00	0,00	0,00
14	8 ACP DI 6	HORS PIN PARE III - 2000/2002	10.11.2000	2.900.000,00	2.900.000,00	2.900.000,00	0,00	0,00	0,00
15	8 ACP DI 9	HORS PIN APPUI A LA PROGRAMMATION DU 9ème FED	09.03.2001	71.190,00	71.190,00	65.021,62	0,00	6.168,38	6.168,38
16	8 ACP DI 10	HORS PIN APPUI INFORMATIQUE MISSION D'AUDIT DES ARRIE	27.04.2001	34.650,00	34.650,00	32.968,20	0,00	1.681,80	1.681,80
17	8 ACP DI 13	HORS PIN AT - ROCADES URBAINES	13.11.2001	29.500,00	29.500,00	21.040,00	0,00	8.460,00	8.460,00
18	8 ACP DI 14	HORS PIN AT - REINSTALL. POP. DEPLACEES	06.03.2002	80.000,00	80.000,00	34.718,50	0,00	45.281,50	45.281,50
GRAND TOTAL				23.522.036	22.808.567	20.286.478	713.469	2.522.089	3.235.558

DJIBOUTI
 CLOTURE DE PROJETS NECESSITANT ENCORE DES ACTIONS PREALABLES
 Situation mars
 2003

ANNEXE-F4

N°	Instrument	Intitulé du projet	Date d'ouverture	Décidé	Engagé	Payé	Disponible non-engagé ou Reste à Contracter (RAC)	Engagé non payé ou Reste à Payer	Solde non payé ou Reste à Liquider
1	6 ACP DI 8	PROGRAM. APPUI SECTEUR INFORMATON	05.10.1988	1.100.000,00	1.100.000,00	1.096.318,46	0,00	3.681,54	3.681,54
2	6 ACP DI 10	PROGRAM. DEVELOP. RURAL	21.12.1998	6.800.000,00	6.062.306,25	6.061.468,68	737.693,75	837,57	738.531,32
3	6 ACP DI 12	PROGRAM FORMATION EMPLOI	23.05.1989	2.200.000,00	2.183.749,53	2.183.749,53	16.250,47	0,00	16.250,47
4	PROJ D 16 (EX 05 P015)	CTION D'UN PARC A BETAIL	03.12.1993	97.751,66	0,00	0,00	97.751,66	0,00	97.751,66
5	7 ACP DI 36	AMELIORATION DE L'APPROVISIONNEMENT EAU CA	05.11.1996	260.000,00	260.000,00	130.000,00	0,00	130.000,00	130.000,00
		GRAND TOTAL		10.463.233	9.606.056	9.471.537	857.177	134.519	991.696

Préalable : réserves sur la qualité des données statistiques

Il existe un problème général de qualité et de disponibilité des données statistiques à Djibouti, dans tous les domaines. Les sources d'information disponibles ne fournissent que peu de données pertinentes sur le pays, manquant de statistiques fiables.

Les chiffres de population demeurent, par exemple, incertains, ne permettant pas une compréhension correcte des tendances démographiques. Le dernier recensement publié date de 1983, et les différentes enquêtes réalisées donnent des estimations de population divergentes. Cela est dû notamment aux différentes méthodologie d'enquête appliquées, à la composition particulière de la population – sédentaire, nomade – et à l'importance des flux migratoires.

Si les statistiques sociales ont été pendant longtemps négligées à Djibouti, des progrès importants ont néanmoins été enregistrés dans la connaissance de la pauvreté ces dernières années. Des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale, la BAD, le PNUD et l'UNICEF ont ainsi financé, en 1996, l'Enquête Djiboutienne auprès des ménages – Indicateurs sociaux (EDAM-IS1) qui avait pour principal objectif d'aider à la définition d'une politique de lutte contre la pauvreté à Djibouti et d'établir le profil de la pauvreté du pays. Exécutée par la Direction Nationale de la Statistique (DINAS), cette enquête quantitative a été complétée par une Evaluation Participative de la Pauvreté (EPP) afin d'enrichir et d'approfondir la compréhension des problèmes et des priorités des pauvres. Cette étude visait trois groupes non couverts par l'EDAM-IS1: les personnes sans domicile fixe, les réfugiés et les nomades. Elle s'efforçait de mieux comprendre les difficultés et les stratégies de survie des habitants des bidonvilles de la ville de Djibouti. Une seconde étude participative, l'EDAM-IS2, a été menée en 2002, dans le cadre de la rédaction du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), afin de mettre à jour ce profil de pauvreté.

Les chiffres présentés ont été approuvés par le gouvernement en mars 2003, et devraient être prochainement conciliés dans un annuaire statistique à paraître. A noter toutefois que ces deux enquêtes reposent sur des méthodologies sensiblement différentes, qui rendent les résultats difficilement comparables.

Enfin, les travaux disponibles ne font pas état de projections en matière d'évolution des indicateurs sociaux, s'ajustant sur les objectifs généraux de développement pour le millénaire, définis par le système des Nations Unies (ODM).

Objectifs de Développement pour le Millénaire (ODM)

INDICATEURS - Profil pays DJIBOUTI

Objectifs/Indicateurs	1990	1996	1999	2000	2002
Objectif 1. Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim:	Cible 2015 = réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 USD/jour, réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim				
Pourcentage de la population disposant de moins d'1 USD/jour	..	45 (1)	74 (2)
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	22,9 (3)	18,2 (3)	..	18 (3)	26 (2)
Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous:	Cible 2015 = Donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires				
Taux net de scolarisation dans le primaire	31,6 (4)	32,2 (4)	30,6 (4)	..	32 (5)
Pourcentage d'écoliers achevant la cinquième primaire	87,3 (4)	79 (4)	76,7 (4)
Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	73,2 (5)	79 (5)	83,1 (5)	84 (5)	..
Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes:	Cible 2015 = Eliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement				
Pourcentage filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire	70,4 (4)	73,2 (4)	70,3 (4)
Taux d'alphabétisation des femmes (15-24 ans) par rapport aux hommes	78,1 (5)	84,4 (5)	88,6 (5)	89,5 (5)	..
Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	32,7 (4)
Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	0 (6)	0 (6)
Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans:	Cible 2015 = Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans				



Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000)	165 (7)	175,1 (8)	..	178,5 (8)	146 (6)
Taux de mortalité infantile - entre 0 et 1 an (pour 1000 naissances)	119 (8)	118,6 (4)	..	115,2 (4)	102 (6)
Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	85 (8)	41 (4)	..	21 (8)	..
Objectif 5. Améliorer la santé maternelle:	Cible 2015 = Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle				
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances)	740 (6)	968,5 (2)
Pourcentage d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	..	56 (9)
Objectif 6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies:	Cible 2015 = Avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle (aussi pour autres maladies)				
Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	2,9 (10)	..
Taux de prévalence contraceptive	4 (11)	..
Nombre d'enfants orphelins du SIDA	7 200 (3)
Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité lié à cette maladie (pour 100 000)	119 (3)	..
Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie (pour 100 000)	46 (3)	..
Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe	72 (3)	..
Objectif 7. Assurer un environnement durable:	Cible 2015 = Réduire de moitié le pourcentage de la population n'ayant pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre; réussir à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis				
Proportion de zones forestières	0,3 (6)	0,3 (6)	..
Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité	..	0,4 (6)	0,4 (6)
Emission de dioxyde de carbone (tonne par habitant)	0,7 (12)	0,6 (12)	0,6 (12)
Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable:	..	86 (1)
Zone urbaine	..	42 (1)
Zone rurale	..	78,1 (11)
Pourcentage de la population ayant accès à un système d'assainissement (zone urbaine)
Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement:	Cible 2015 = Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles prévisibles et non discriminatoires				
Taux de chômage	..	44,1 (1)	59,5 (12)
dont 15-20 ans	..	65 (1)	76,1 (2)
Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants	11 (3)	13 (3)	14,4 (3)	15,6 (3)	..
Nombre de micro-ordinateurs pour 1000 habitants	1,9 (3)	6,9 (3)	9,5 (3)	10,2 (3)	..



Sources:

- (1) Enquête EDAM-96 (DINAS)
- (2) EDAM II - 2002
- (3) WHO-UNICEF, UNSD Database, 2003
- (4) World Development Indicators Database, World Bank, 2002
- (5) UNESCO, UNSD Database, 2003
- (6) Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2002
- (7) Ministère de la Santé, 1990
- (8) UNICEF, UNSD Database, 2003
- (9) Ministère de la Santé, 1996
- (10) ONUSIDA, 2000
- (11) Rapport PNUD, 2001
- (12) Rapport PNUD, 2000

AUTRES INDICATEURS SOCIAUX DE BASE, Djibouti

Indicateurs	1996	2000	2002
PAUVRETE			
Population	580 000 (1)	632 000 (2)	620 399 (3)
Taux d'accroissement démographique (%)			
total	5 (1)	6 (4)	..
naturel	2,8 (1)
migratoire	2,7 (4)
Répartition spatiale (%)			
Pop. urbaine (plus de 1500 hab.)	..	83 (5)	..
dont Djibouti-ville	..	65 (5)	77,7 (3)
Population nomade	15 (7)
Densité (hab/km2)	28 (7)
Espérance de vie à la naissance (années)			
Hommes	49 (7)
Femmes	52 (7)
Taille des ménages (personnes)	6,6 (7)	..	6,3 (3)
Indicateur de Développement Humain			
Classement (sur 174 pays)	..	0,34 (2)	0,445 (8)
Ménage dirigé par une femme (en % de la pop. totale)	22,7 (7)	139 (2)	149 (8)
Répartition population active (%):			
secteur public	51 (7)
secteur privé formel	21 (7)
secteur privé informel	24 (7)
SANTE			
Natalité, Fécondité			
Taux brut de natalité (‰)	..	37 à 48 (2)	..
Taux global de fécondité (‰)	..	143 (2)	..
Indice synthétique de fécondité (nbre d'enfants)	..	5,4-5,8 (2)	..
Mortalité			
Taux brut de mortalité (‰)	..	15 (4)	..
Ressources humaines (/100 000 hab.)			
Médecins	..	63 (4)	..
dont nationaux	..	35 (4)	..
Pharmaciens	..	4 (4)	..
Dentistes	..	3 (4)	..
Personnel para-médical	..	548 (4)	..
Structures sanitaires à Djibouti (compris hôpitaux, centres de santé et dispensaires)			
Zone rurale	..	20 (4)	..

EDUCATION			
Taux d'analphabétisme (%)			
Taux d'analphabétisme (ensemble de la population)	42,7 (7)	61 (4)	**
Taux d'analphabétisme féminin en milieu rural	95 (7)	**	**
Taux brut de scolarisation en primaire (%)	35,4 (9)	36,9 (9)	52,3 (3)
Garçons	41,6 (9)	42,9 (9)	**
Filles	29,3 (9)	31 (9)	**
Taux brut de scolarisation en secondaire	19,7 (9)	23,5 (9)	31,6 (3)
Taux d'abandon de la classe d'initiation au cours moyen 1 (%)	3,5 (9)	1,4 (9)	**
Garçons	2,7 (9)	0,7 (9)	**
Filles	3,4 (9)	2,1 (9)	**
Taux de redoublement du CI au CM1 (%)	10,4 (9)	10 (9)	**

Sources:

- (1) Bilan Commun de Pays, PNUD, 2002
- (2) Rapport PNUD 2001
- (3) EDAM II - 2002
- (4) DINAS - Annuaire Statistique 2000
- (5) Etat de la population mondiale 2001
- (6) Profil de la pauvreté à Djibouti, Banque Mondiale, 1997
- (7) EDAM-96 (DINAS)
- (8) Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2002
- (9) Ministère de l'Education nationale, 2002